



Des personnalités palestiniennes saluent le rôle
de SM le Roi, Président du Comité Al-Qods,
dans le soutien au peuple palestinien

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 480

Mercredi 9 Avril 2025

Chers, trop chers, nos hydrocarbures
Plus chers que partout ailleurs
**C'est à n'y rien
comprendre !**



Page 3



Le parti péruvien "Force Populaire"
réaffirme son soutien à l'intégrité
territoriale du Royaume

Page 2



Plus de 700 exposants à la
30^{ème} édition du SIEL

Page 12

Des personnalités palestiniennes saluent le rôle de SM le Roi, Président du Comité Al-Qods, dans le soutien au peuple palestinien



Des personnalités palestiniennes ont salué le rôle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, et les actions de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité, en soutien au peuple palestinien.

Ces personnalités, issues des domaines politique, académique et social, ont loué les différentes initiatives humanitaires et les projets sociaux, économiques et sanitaires qu'entreprend constamment le Maroc, en exécution des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, afin d'apaiser les souffrances du peuple palestinien, tant à Al Qods que dans la bande de Gaza et la Cisjordanie.

Dans ce contexte, la présidente de la Chaire des études marocaines à l'Université d'Al Qods, Safae Nasreddine, a souligné que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mo-

hammed VI, président du Comité Al-Qods, ne cesse d'apporter toutes les formes d'appui à la Ville Sainte, aux Maqdessis et à la cause palestinienne d'une manière générale, en plus des efforts visant la préservation du patrimoine culturel et des Lieux saints d'Al-Qods à travers des projets à caractère socio-économique et culturel.

Elle a, par ailleurs, souligné qu'une importante partie des aides fournies par l'Agence concernent, entre autres, l'octroi de bourses d'étude et la restauration de l'université d'Al Qods pour accueillir un plus grand nombre d'étudiants.

Mme Nasreddine a rappelé, à cet égard, que le Royaume avait, il y a quelques mois, acheminé par voie terrestre des aides humanitaires et médicales d'urgence au profit des Palestiniens à Gaza, une initiative singulière qui a été grandement saluée par les populations bénéficiaires.

De son côté, le membre du Comité na-

tional Palestinien, Fadel Tahboub, a rendu hommage à SM le Roi pour l'attention toute particulière que le Souverain accorde à la ville d'Al-Qods Acharif et à la question palestinienne, relevant que cette Haute sollicitude est grandement appréciée par le peuple palestinien.

Grâce à son statut particulier et à sa présence agissante au sein des foras régionaux et internationaux, le Royaume représente un grand soutien pour la Palestine et le peuple palestinien, a-t-il poursuivi, saluant à cet égard l'acheminement par le Maroc, durant la crise actuelle, d'aides humanitaires et médicales vers la bande de Gaza.

Il a relevé, dans ce sens, que nul ne peut nier le rôle de l'Agence de Bayt Mal Al-Qods Acharif au service de la résilience des Maqdessis et la préservation de l'identité culturelle et civilisationnelle de la Ville Sainte à travers ses projets et ses initiatives

englobant les domaines humanitaire et socio-économique, ainsi que le soutien apporté aux différentes institutions palestiniennes à Al-Qods.

Pour sa part, le directeur administratif de l'hôpital de l'Association du Croissant rouge palestinien à Al Qods, Mahmoud Alian, a mis en valeur nombre de projets et d'actions lancés par l'Agence dans le domaine médical, en exécution des Hautes directives Royales.

A cet égard, il a rappelé que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif avait mis en service les deux premières ambulances du Croissant rouge palestinien dans la ville, en plus de l'aménagement de deux hôpitaux de campagne.

Dans ce sens, M. Alian s'est félicité des contacts permanents établis entre l'Agence et le réseau des hôpitaux palestiniens d'Al-Qods, qui regroupe six hôpitaux basés dans la Ville Sainte, une coopération qui a permis de doter le réseau d'équipements médicaux et sanitaires ainsi que l'organisation de sessions de formation au profit des cadres médicaux palestiniens.

De son côté, l'universitaire Amjad Chihab, professeur de l'enseignement supérieur et analyste politique, a mis l'accent sur le caractère constant et proactif de l'action de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, mettant l'accent sur le rôle majeur qu'elle assume tout au long de l'année, notamment durant le mois sacré de Ramadan.

L'importance des actions menées par l'Agence tient au fait qu'elle couvre des domaines diversifiés, notamment le secteur social, la santé, l'enseignement et la restauration des sites historiques d'Al Qods, en vue de préserver le cachet culturel et l'identité civilisationnelle de la ville, a-t-il fait remarquer.

De même, il a indiqué que les initiatives et les projets de l'Agence ne se limitent pas uniquement à Al Qods, mais concernent aussi d'autres régions palestiniennes dont la Bande de Gaza.

Le parti péruvien "Force Populaire" réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume

La présidente du parti péruvien "Force Populaire", Keiko Fujimori, a réaffirmé, lundi à Rabat, le soutien de son parti à l'intégrité territoriale du Royaume et à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire.

Cette position a été exprimée par Mme Fujimori, qui effectue une visite de travail au Maroc, lors de ses entretiens avec le président de la Chambre des Représentants, Rachid Talbi El Alami, souligne un communiqué de la Chambre.

Elle a indiqué que sa visite au Maroc lui offre l'occasion de prendre connaissance de l'expérience marocaine dans divers domaines,

précise la même source.

Au cours de cette entrevue, M. Talbi El Alami a informé Mme Fujimori des réformes politiques, économiques et sociales engagées au Maroc, ainsi que des grands chantiers lancés sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Il a, également, présenté un aperçu de l'expérience parlementaire marocaine, notamment les prérogatives de la Chambre des Représentants en vertu de la Constitution de 2011, ainsi que des derniers développements concernant la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

Participation du Maroc à la session extraordinaire du Conseil économique et social de la Ligue arabe au Caire

Le Conseil économique et social de la Ligue arabe a tenu, lundi au Caire, une session extraordinaire au niveau des ministres, avec la participation du Maroc.

Le Royaume est représenté à cette réunion par une délégation conduite par l'ambassadeur du Maroc au Caire, représentant permanent du Royaume auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali.

S'exprimant à cette occasion, la secrétaire générale adjointe, responsable du secteur des Affaires sociales de la Ligue des États arabes, Haifa Abu Ghazaleh, a mis en avant l'importance de cette réunion qui se tient en préparation du 5ème Sommet arabe sur le développement économique et social, prévu mai prochain en Irak.

Cette session, a-t-elle dit, qui intervient dans un contexte exceptionnel sur les

plans régional et international, exige une préparation rigoureuse de ce sommet en proposant des thématiques prioritaires à même de renforcer l'action arabe commune en matière de développement économique et social.

Et de soutenir qu'en coordination avec les États membres, les conseils ministériels et les comités spécialisés, le secrétariat général de la Ligue arabe a élaboré un projet d'ordre du jour pour le prochain Sommet, qui, selon elle, marquera un tournant sur la voie de la réalisation des objectifs de développement escomptés.

Au programme de cette session figure notamment l'examen de plusieurs initiatives et projets économiques, sociaux et de développement, présentés par le secrétaire général de la Ligue, Ahmed About Gheit.

Chers, trop chers, nos hydrocarbures Plus chers que partout ailleurs *C'est à n'y rien comprendre !*



Alors que les marchés pétroliers internationaux s'effondrent dans une chute vertigineuse, provoquée par une cascade d'événements géopolitiques et économiques, le Maroc semble figé dans une étrange immobilité. Les prix à la pompe y demeurent obstinément stables, indifférents aux fluctuations qui secouent le reste du monde. Cette dissonance soulève plus que des interrogations: elle alimente la suspicion, alerte les analystes, et met en lumière les lacunes d'un système que certains jugent verrouillé, inefficace, voire abusif.

La scène mondiale, d'abord. Depuis le début du mois d'avril 2025, les cours du pétrole se sont effondrés de manière spectaculaire. Le baril de Brent, référence mondiale, a perdu 6,5% pour atteindre 65,58 dollars, son plus bas niveau depuis 2021. Le WTI, de son côté, a chuté de 14% en deux jours, flirtant avec des planchers oubliés depuis la pandémie de Covid-19. En toile de fond, une décision unilatérale de Washington : l'administration Trump a choisi de durcir les droits de douane sur de nombreux pays, alimentant les craintes d'un ralentissement de la demande mondiale. La réponse n'a pas tardé. OPEP+ a réagi avec empressement, inondant le marché d'un surplus de production dans l'espoir de redresser les cours. En vain.

Cependant, au Maroc, cette tempête

mondiale n'a laissé que de timides frissons. Les consommateurs n'ont vu, au mieux, que quelques centimes de réduction sur le prix du litre de gasoil ou d'essence. Une baisse si marginale qu'elle en devient presque insultante, eu égard à la dynamique planétaire. Tandis que le prix international s'effondre, les stations-services marocaines s'arc-boutent sur leurs étiquettes. Le litre de gasoil frôle encore les 11 dirhams, celui de l'essence reste scotché autour de 13 dirhams. Et ce statu quo interroge profondément.

A notre alter ego «*Al Itihad Al Ibtiharaki*», Houcine El Yamani, secrétaire général du Syndicat national du pétrole et du gaz, a livré une analyse tranchante : selon les données actualisées du marché international et du taux de change, le litre de gasoil ne devrait pas excéder 9,73 dirhams, celui de l'essence 11,12 dirhams. «*Même sans intégrer les prix compétitifs du pétrole russe*», affirme-t-il, «*si l'on appliquait la formule de calcul d'avant la libéralisation de 2015, les tarifs devraient être bien inférieurs aux niveaux actuels*». Son constat est sans appel : malgré le débat public et l'intervention du Conseil de la concurrence, les marges restent excessives, les prix injustifiés.

Ce diagnostic trouve également écho dans le dernier rapport du Conseil de la concurrence. L'organisme, pourtant souvent critiqué pour sa discrétion, y docu-

mente clairement une déconnexion persistante entre les tendances internationales et les prix nationaux. Le troisième trimestre de 2024, marqué par une baisse nette des prix des produits raffinés à l'échelle mondiale, n'a connu aucune répercussion significative au Maroc. Une anomalie qui fragilise non seulement la compétitivité du marché, mais surtout le pouvoir d'achat des ménages. La déperdition de transmission entre les cours mondiaux et les prix à la pompe n'est ni fortuite ni accidentelle : elle trahit une architecture défaillante, construite autour de la libéralisation sans garde-fous.

Car c'est là le nœud du problème. Depuis la levée des subventions et la libéralisation du marché fin 2015, l'Etat a délégué au privé la fixation des prix des carburants. Une réforme ambitieuse, mais mise en œuvre sans les outils nécessaires pour encadrer ses effets. Aucune régulation efficace, aucun mécanisme de plafonnement, aucune exigence de transparence sur les marges réalisées. Résultat : une envolée des prix en période de crise, et une inertie suspecte lorsqu'ils chutent ailleurs. Ce qui devait être un marché concurrentiel s'est mué, selon plusieurs observateurs, en un oligopole de fait.

En creux, la question de la Samir refait surface. La raffinerie de Mohammedia, à l'arrêt depuis 2015, est au cœur de nombreuses revendications. Nombre d'experts

y voient la clé pour desserrer l'étau. Sa relance permettrait de réduire la dépendance du Maroc aux importations de produits raffinés, d'abaisser les coûts de stockage et de transport, et donc d'infléchir les prix finaux. Mieux encore, elle incarnerait une volonté de souveraineté énergétique, dans un monde où les chocs géopolitiques deviennent la norme.

Mais la relance industrielle ne saurait suffire. Ce qu'il faut, au fond, c'est repenser le cadre même du marché. Revenir à une forme de régulation des prix, au moins transitoire. Réintroduire des outils de contrôle efficaces. Réviser la fiscalité qui pèse lourdement sur chaque litre consommé. Et surtout, garantir la transparence totale sur les coûts, les marges et les mécanismes de fixation des prix. Tant que ces éléments resteront opaques, le soupçon prévaudra, et avec lui, la défiance.

Car l'enjeu dépasse la seule question du carburant. Il touche à la justice économique, à la cohésion sociale, à la crédibilité des institutions. Dans un contexte de ralentissement économique, de pressions inflationnistes et d'instabilité mondiale, les Marocains ne peuvent plus se contenter d'un système qui fonctionne à leur détriment. Ils exigent des réponses, des réformes, et surtout, une gouvernance qui ne soit pas capturée par les intérêts particuliers.

Mehdi Ouassat

Entretien entre la DG de l'AMSSNuR et le président de la région Normandie

Le renforcement des compétences dans le domaine nucléaire à l'ordre du jour



Le directeur général de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR), Saïd Mouline, a accueilli, vendredi à Rabat, une délégation française conduite par le président de la région Normandie, Hervé Morin,

dans le cadre d'une visite officielle au Maroc.

Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties d'examiner les perspectives de coopération dans le domaine de la formation, en particulier en matière de radioprotection, de développement des compétences et de renforcement des capacités des professionnels du secteur nucléaire et radiologique, indique lundi un communiqué de l'AMSSNuR.

Après avoir salué l'excellence des relations liant les deux pays, M. Mouline, qui était accompagné du secrétaire général et des directeurs de départements métiers, a présenté à ses hôtes les principales missions de l'Agence, son rôle de régulateur national, ainsi que sa stratégie visant à consolider le système national de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, précise la même source.

Il a également mis en lumière les efforts déployés en matière de formation, notamment à travers le lancement de l'École africaine des régulateurs, en partenariat avec l'Agence internationale de l'énergie

atomique (AIEA), destinée à former les nouveaux régulateurs africains, poursuit-on.

De son côté, M. Hervé Morin, qui était accompagné de présidents d'université et d'école d'ingénieurs, a salué la spécificité et la solidité des relations maroco-françaises, soulignant que le Royaume est un partenaire historique qui connaît une belle dynamique de développement.

Il a également exprimé sa satisfaction quant à la volonté partagée d'établir une coopération concrète, durable et bénéfique.

Par ailleurs, les membres de la délégation française ont présenté une offre diversifiée de formations couvrant plusieurs volets : programmes de radioprotection, formations de formateurs, cours en ligne, et parcours universitaires.

Les deux parties ont exprimé leur engagement à approfondir cette collaboration, en définissant des modalités de mise en œuvre de projets conjoints visant à renforcer les compétences dans les domaines nucléaire et radiologique.

Séminaire international à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Convention d'établissement entre le Maroc et le Sénégal

Le Royaume prône une politique africaine "engagée et fédératrice"

Le Maroc œuvre pour une politique africaine "engagée et fédératrice" en faveur des enjeux du continent, ont affirmé, lundi à Rabat, des responsables politiques et universitaires marocains et sénégalais, lors d'un séminaire international organisé à l'occasion du 60^e anniversaire de la Convention d'établissement entre le Maroc et le Sénégal.

Lors d'un panel sur le "renforcement des connexions géopolitiques", les intervenants ont été unanimes à souligner l'importance d'une Afrique unie, proactive et ancrée dans des partenariats solides, à l'image de celui liant Rabat et Dakar, ainsi que dans des projets structurants susceptibles d'accélérer l'intégration économique du continent.

S'exprimant à cette occasion, le directeur du "Timbuktu Institute – African Center for Peace Studies", Bakary Sambé, a dressé un état des lieux des instruments de coopération encore peu exploités en Afrique, mettant en lumière le leadership visionnaire de feu SM Hassan II et de SM le Roi Mohammed VI, qui ont su tracer une voie avant-gardiste.

"Le retour du Maroc au sein de l'Union africaine en 2017, marqué par un discours royal émouvant à Addis-Abeba, a ravivé cette dynamique", a-t-il relevé, ajoutant que le Royaume, à travers un "bilatéralisme sélectif", n'a en réalité jamais tourné le dos au continent.

Evoquant l'Initiative Royale pour faciliter l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique, M. Sambé y voit un véritable levier d'intégra-

tion panafricaine, insistant sur le rôle central que doivent jouer les entreprises, les universités et la société civile des deux pays pour renforcer la complémentarité et accélérer l'intégration régionale.

Pour sa part, la professeure en sciences politiques à l'Université Internationale de Rabat (UIR), Youssa Abourabi, a mis en lumière la profondeur des relations maroco-sénégalaises et la stratégie africaine du Maroc. Celle-ci repose, entre autres, sur une "politique du juste milieu", incarnée par une posture de médiation et d'intégration partagée par Rabat et Dakar, a-t-il expliqué.

Mme Abourabi a également plaidé pour l'émergence de modèles africains innovants en matière de gouvernance, en particulier dans les domaines de la gestion des migrations et du climat, soulignant, à cet égard, la pertinence de l'Initiative Royale Atlantique comme alternative prometteuse aux cadres panafricains traditionnels.

De son côté, le directeur du "Public Policy Center" à l'UIR, Abdellatif Bencherifa, a appelé à une réinvention des relations bilatérales face aux mutations géopolitiques et aux défis sécuritaires, notamment dans la région du Sahel, mettant l'accent sur la nécessité de doter cette alliance de mécanismes concrets et opérationnels.

L'universitaire a, par ailleurs, mis en avant les complémentarités stratégiques entre le Maroc et le Sénégal, proposant deux axes de coopération. Il s'agit notamment de la créa-



tion d'un bloc nord-ouest africain regroupant le Maroc, le Sénégal et la Mauritanie et la mise en œuvre de l'Initiative Royale pour l'Atlantique comme nouveau paradigme de développement intégré.

Dans une déclaration à la MAP, le président du Groupe d'initiative pour une médiation à l'africaine (GIMA), Elhadji Malik Mbaye, a salué "le rôle modérateur et visionnaire" du Maroc dans la résolution des crises sur le continent, loin de toute logique de sanctions contre-productives.

Qualifiant la diplomatie marocaine d'"intelligente et réaliste", il a fait observer que la stabilité politique du Royaume en fait un modèle de gestion des crises en Afrique.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI et du Président sénégalais Bassirou Diomaye Diakharr Faye, cette rencontre a été organisée à l'initiative du "Timbuktu Institute – African Center for Peace Studies", en partenariat avec l'Université Internationale de Rabat (UIR) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

Les visites historiques de feu SM Mohammed V à Tanger et à Tétouan

Des épopées glorieuses de la lutte nationale pour la liberté et l'indépendance



Le peuple marocain et les hommes et femmes du Mouvement national, de la famille de la résistance et de l'armée de libération commémorent, mercredi, le 78^e anniversaire de la visite historique de feu SM Mohammed V à Tanger (9 avril 1947), et le 69^e anniversaire de la glorieuse visite royale du Père de la Nation à Tétouan (9 avril 1956).

Cette commémoration, riche en significations et enseignements pour les générations montantes, se veut l'occasion de célébrer deux discours historiques, prononcés par feu SM Mohammed V à neuf années d'intervalle, qui retracent un long chemin allant de la revendication claire et solennelle de l'indépendance, à la consécration de l'unité du Royaume.

La visite royale à Tanger a marqué un tournant décisif dans le combat du Maroc pour la revendication retentissante et solennelle de l'indépendance du Royaume, le recouvrement de sa souveraineté et la consécration de l'unité de la nation, indique une note du Haut-commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, qui qualifie cette visite de rupture entre deux époques, celle de la lutte menée par le Palais royal et les pionniers du Mouvement national contre l'administration de la résidence générale du Protectorat français, et celle de la revendication du droit du Maroc à son indépendance devant la communauté internationale. Cette visite, rappelle le Haut Commissariat, est intervenue au moment où le monde aspirait à tourner la page du colonialisme et à donner aux peuples la liberté de choisir leur destin.

Ainsi, cette visite de feu SM Mohammed V était l'illustration de l'unité du

Maroc et l'occasion idoine pour réclamer haut et fort l'indépendance du pays, sa liberté et sa souveraineté. Conscientes que cet événement allait sonner le glas du protectorat, les forces coloniales ont commis, deux jours avant la visite, le massacre odieux du 7 avril 1947 à Casablanca, une véritable tuerie ayant fait des centaines de morts et de blessés parmi le peuple marocain, dans le but d'éteindre sa ferveur et d'empêcher le chef de file du Mouvement national, feu SM Mohammed V, d'effectuer un acte de bravoure: Une visite forte en symboles à la ville du Détroit.

Mais c'était sans compter avec la détermination du regretté Souverain, qui, après avoir rendu visite aux familles des victimes du massacre, a répondu sans équivoque au Résident général: Il est hors de question de reculer sur le principe de cette visite.

Le 9 avril 1947, le Libérateur de la Nation s'est rendu à bord du train royal de la ville de Rabat vers Tanger, en passant par Souk Larbaa, Ksar El Kébir et Assilah où un accueil grandiose au milieu d'une foule impressionnante a été consacré au regretté Souverain.

Cette merveilleuse image a brisé les obstacles semés par les autorités coloniales, témoignant de la puissante symbiose ayant toujours uni le glorieux Trône alaouite et le peuple marocain.

A cette occasion, les habitants de Tanger ont réservé un accueil mémorable au cortège royal, donnant par là même toute sa magnificence aux liens d'allégeance et d'attachement indéfectible au Trône.

Dans le discours, prononcé dans l'espace de la Mendoubia de Tanger devant les représentants des puissances étran-

gères, des autorités administratives internationales de Tanger et de nombreuses personnalités, feu SM Mohammed V a exprimé clairement et sans ambiguïté la volonté du peuple marocain de recouvrer son indépendance et de prendre son destin en main sur l'ensemble de son territoire.

"Les droits du peuple marocain ne peuvent se perdre et ne se perdront jamais", avait clamé le Libérateur de la Nation, haut et fort, devant les représentants consulaires de différents pays et la population locale en communion patriotique.

Lors de cette visite, feu SM Mohammed V a prononcé, le vendredi 10 avril à la grande mosquée de Tanger, le prêche de vendredi dans lequel il a appelé la Nation à demeurer attachée aux préceptes de l'Islam, tout en réaffirmant l'ancrage du Royaume au monde arabo-islamique. Cette visite a été marquée également par plusieurs activités princières couvrant divers domaines, notamment éducatif et social. De nombreuses rencontres et activités ont eu lieu au cours desquelles feu SM Hassan II, Prince héritier à l'époque, feu SAR le Prince Moulay Abdellah et feu SAR la Princesse Lalla Aïcha se sont enquis des conditions de vie des citoyens, de leurs aspirations et de leurs attentes.

Pour sa part, feu SAR la Princesse Lalla Aïcha a prononcé, le 11 avril 1947 à Dar El Makhzen, un discours, dans lequel elle a souligné la nécessité de diffuser les connaissances et plaidé pour le droit des femmes marocaines à l'éducation, compte tenu du rôle qu'elles jouent dans la société en tant que mères et éducatrices des générations futures.

Dix ans après la visite glorieuse de Tanger, le regretté Souverain allait revenir, le 9 avril 1956, dans le Nord, cette fois-ci à Tétouan, pour annoncer aux Marocains l'indépendance et l'unification du Nord et du Sud du Royaume.

Une visite tout aussi historique intervenue sur la route du retour du Roi Libérateur, après un séjour en Espagne, où il avait tenu des négociations pour le parachèvement de l'unité territoriale du Maroc, couronnées par la signature, le 7 avril 1956, de la déclaration commune et d'un protocole annexe en vertu desquels Madrid reconnaît l'indépendance du Maroc et sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

Le 78^e anniversaire de la visite historique de feu SM Mohammed V à Tanger et le 69^e anniversaire de Sa visite à Tétouan sont aujourd'hui l'occasion pour la promotion de l'esprit citoyen et de la connaissance des faits historiques de cette période, notamment auprès des jeunes générations.

A cet égard, le Haut-commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération a concocté un programme riche en activités en commémoration de ces épopées glorieuses.

Le programme comprend deux meetings, qui se dérouleront en présence des autorités régionales et provinciales, d'élus, d'acteurs associatifs et des membres de la famille de la résistance et de l'armée de libération, ainsi que des hommages à des anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, en plus de la remise de subventions financières et d'aides sociales à des ayants droit de membres de la famille de la résistance.

Le développement des relations bilatérales au centre d'entretiens russo-marocains à Moscou

Les moyens de développer davantage les relations d'amitié entre la Russie et le Maroc ont été au centre d'un entretien, lundi à Moscou, entre le représentant spécial du président de la Fédération de Russie pour le Moyen-Orient et l'Afrique et vice-ministre des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, et l'ambassadeur du Maroc en Russie, Lotfi Bouchaara.

Au cours de cet entretien, les deux parties ont abordé "les questions d'actualité liées au développement

progressif des relations traditionnellement amicales entre la Russie et le Maroc", a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

Il a également été question du maintien d'un dialogue politique régulier sur la situation dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, "sur la base des principes fondamentaux du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU", a poursuivi le ministère russe.



Le président du sénat pakistanais salue la politique marocaine en matière de lutte contre le terrorisme

Le président du sénat pakistanais, Syed Yussuf Raza Gilani, a salué, lundi à Tachkent, en Ouzbékistan, la politique marocaine en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la migration illégale. M. Gilani, qui s'entretenait avec le président de la Chambre des conseillers, Mohamed Ould Errachid, en marge de la 150e assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) qui se tient actuellement dans la capitale ouzbeke, a exprimé le souhait de son pays de tirer profit de l'expérience marocaine en la matière.

Il a également appelé à renforcer la coopération entre le Maroc et le Pakistan à travers l'échange des expériences et d'expertise dans divers domaines, notamment les technologies d'information et de

communication. Cette entrevue s'inscrit dans le cadre des relations "fraternelles" entre les deux pays amis, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Président Asif Ali Zardari, fondées sur des "valeurs partagées, une coopération fructueuse, un respect et un soutien mutuels, et la volonté commune de renforcer ces relations dans de nombreux domaines", a indiqué, pour sa part, M. Ould Errachid, qui conduit la délégation marocaine à l'Assemblée de l'UIP.

Le Maroc souligne la volonté de renforcer la coopération avec le Pakistan dans les différents domaines d'intérêt commun, a-t-il relevé, appelant à dynamiser la coopération économique et commerciale et à encourager les hommes d'affaires pakistanais à investir au Maroc,

notamment dans les provinces du Sud du Royaume qui disposent d'un potentiel important d'investissement et d'infrastructures qui en font une plateforme prometteuse pour le développement régional. Il a, en outre, souligné l'importance de la diplomatie économique dans le renforcement des liens de coopération, tant au niveau bilatéral que multilatéral, en particulier à la lumière des défis et des enjeux qui caractérisent le paysage mondial en matière de sécurité, d'économie et d'environnement.

Dans ce sens, le président de la Chambre des conseillers a mis en avant le rôle de la coopération Sud-Sud et des échanges gagnant-gagnant en tant que mécanismes clés d'intégration. Il a aussi souligné l'importance de la diplomatie

parlementaire pour le renforcement des relations entre les deux pays, exprimant la "ferme volonté" de la Chambre des conseillers de renforcer la coopération et la coordination avec le Sénat pakistanais dans les différents domaines d'intérêt parlementaire.

Le troisième Forum de dialogue parlementaire Sud-Sud, qui se tiendra les 28 et 29 avril 2025 au Royaume, et auquel le Sénat pakistanais est invité à participer, aux côtés des sénateurs des groupes géopolitiques d'Afrique, d'Asie, des pays arabes et des Amériques, sera l'occasion de se concerter sur la feuille de route et les travaux futurs du Forum, compte tenu des défis et des enjeux croissants qui se posent au niveau international, a-t-il enchaîné.

Paniers-repas

Des mesures organisationnelles pour la protection de la sécurité des établissements pénitentiaires



La Délégation générale à l'Administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) s'est déclarée

déterminée à prendre les mesures organisationnelles nécessaires pour assurer la protection de la sécurité des établissements

pénitentiaires, après avoir constaté que des familles de détenus profitent des paniers-repas exceptionnels à l'occasion de l'Aïd Al-Fitr pour tenter d'introduire des produits ou des objets interdits dans les prisons.

Dans un communiqué, la DGAPR indique qu'elle veille à faire bénéficier, à titre exceptionnel, les détenus de paniers-repas lors des fêtes religieuses en exécution d'une décision prise dans ce sens, compte tenu de l'impact psychologique bénéfique d'une telle initiative sur les pensionnaires et son rôle dans la préservation des liens avec leurs familles. A cet effet, l'Administration œuvrera à la mobilisation de ses ressources humaines et logistiques afin que ces opérations puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

Toutefois, un certain nombre de familles de détenus mettent à profit les paniers-repas pour faire passer des produits prohibés au profit de leurs proches incarcérés, en violation des lois et règlements en

vigueur, relevant que durant Aïd Al-Fitr, des tentatives d'introduction de produits illicites ont été signalées dans nombre d'établissements pénitentiaires.

En effet, des gâteaux et autres denrées alimentaires autorisés ont été mélangés à des comprimés psychotropes dont la consommation par les prisonniers risque de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre au sein des prisons, ajoute la même source.

Ces pratiques ont nécessité la prise de mesures légales immédiates à l'encontre des personnes impliquées, tout en avisant les parquets compétents des cas enregistrés, souligne le communiqué, précisant que le panier-repas a été le principal moyen d'introduction de ces produits.

"Face aux comportements illégaux et irresponsables de certaines familles de détenus, la Délégation générale n'hésitera pas à l'avenir à prendre les mesures nécessaires pour la protection de la sécurité des établissements pénitentiaires et la sûreté des détenus et des fonctionnaires", conclut-on.

Portrait



Présidentielle en Equateur

Noboa cherche la réélection, Gonzalez la revanche

Lun veut se faire réélire au terme d'un bref mandat axé sur la lutte contre la criminalité, l'autre souhaite incarner le retour au pouvoir de la gauche : le président entrepreneur Daniel Noboa et l'avocate Luisa Gonzalez s'affronteront dimanche lors du second tour de la présidentielle en Equateur, qui s'annonce très disputé.

Après un court mandat consécutif aux élections d'octobre 2023 pour terminer celui de son prédécesseur démissionnaire Guillermo Lasso, le président sortant Daniel Noboa, fils d'un magnat de la banane, espère bénéficier de sa politique de main de fer contre le narcotrafic qui gangrène le pays, autrefois havre de paix.

Sa principale rivale a créé la surprise en le talonnant au premier tour, en février. Dauphine de l'ancien président Rafael Correa (2007-2017), Luisa Gonzalez entend redonner le pouvoir à la gauche et devenir la première femme à diriger l'Equateur.

Sportif au teint hâlé, millionnaire et très actif sur les réseaux sociaux, Daniel Noboa, 37 ans, figure parmi les plus jeunes chefs d'Etat au monde.

Né aux Etats-Unis et diplômé de prestigieuses universités étrangères, il est le fils de l'homme d'affaires Alvaro Noboa, cinq fois candidat malheureux à la présidence.

Surprise du premier tour en 2023, où son discours ferme a séduit alors qu'un candidat présidentiel était assassiné en pleine campagne électorale, Daniel Noboa n'avait jusque-là qu'une maigre expérience en politique.

Il a conquis des soutiens grâce à une spectaculaire offensive contre le narcotrafic, marquée par l'envoi de militaires dans les rues et dans les prisons où il a exhibé des détenus à demi nus, ce qui lui a valu des comparaisons avec son homologue salvadorien Nayib Bukele.

Comme au Salvador, il est critiqué par des organisations de défense des droits humains pour les états d'urgence prolongés dans plusieurs régions du pays et des soupçons de bavures de la part des forces de l'ordre.

S'il s'attribue le mérite d'avoir réduit un taux d'homicide record de 47 pour 100.000 habitants en 2023, à 38 en 2024, l'Equateur reste toutefois confronté à l'une des périodes les plus sanglantes de son histoire récente.

"Rien ne se résout en un an", répète inlassablement le président.

Dans la dernière ligne droite, il a cherché le soutien de son homologue américain Donald Trump pour lutter contre les gangs et n'exclut pas le retour de bases militaires étrangères, aujourd'hui interdites par la loi.

"Nous devons avoir plus de soldats pour combattre cette guerre", a-t-il déclaré à la BBC.

Bien qu'il se dise de centre-gauche, Daniel Noboa a triomphé avec le soutien d'une partie de la droite.

"Il appartient aux grandes familles de l'oligarchie équatorienne et représente la bourgeoisie conservatrice du pays", souligne auprès de l'AFP Christophe Ventura, spécialiste de l'Amérique latine à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

Marié à l'influenceuse Lavinia Valbonesi, avec laquelle il a deux enfants, ce catholique a également une fille née d'un premier mariage.

Son ex-femme l'accuse publiquement d'utiliser leur enfant pour lui "faire du mal" et sa vice-présidente Veronica Abad, élue en même temps que lui en 2023, lui reproche d'avoir tout fait pour l'écarter de son poste.

Face à Daniel Noboa, Luisa Gonzalez s'affirme comme une mère célibataire originaire d'un village rural, ayant réussi seule à gravir les échelons après des études financées par des bourses.

Marathonienne, amatrice de tatouages et de danse, l'avocate évangélique de 47 ans se présente à la présidentielle avec le soutien de Rafael Correa, condamné par contumace à huit ans de prison pour corruption.

Elle a occupé plusieurs postes sous sa présidence.

"Correa est une figure très clivante en Equateur et, bien qu'il puisse constituer un soutien pour Luisa Gonzalez auprès de sa base, il produit l'effet inverse auprès des électeurs qu'elle tente d'attirer, à savoir les indécis", estime Pedro Labayen Herrera, spécialiste de l'Equateur au sein du Centre pour la recherche économique et politique (CEPR).

"La candidate, c'est moi (...)" C'est Luisa Gonzalez qui gouvernera", affirme face aux détracteurs celle qui a réussi à consolider une popularité propre.

Ancienne députée, Mme Gonzalez avait remporté le premier tour en 2023 (34%) devant Daniel Noboa (23%), avant de s'incliner au second tour remporté par son opposant avec 52,1% des voix.

Son slogan, "justice sociale et main ferme contre ceux qui sèment la violence" en Equateur, se veut le reflet de son programme : s'attaquer aux inégalités, à l'impunité et à la corruption comme causes de la criminalité sans précédent dans le pays.

Mariée à 15 ans, divorcée à 22 ans, Luisa Gonzalez est mère de deux garçons.

Le président entrepreneur Daniel Noboa et l'avocate Luisa Gonzalez s'affronteront dimanche lors du second tour de la présidentielle en Equateur, qui s'annonce très disputé

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

FLOP	FA SE COMPR- END	ON PEUT COMPTER SUR EUX	COOL- PRINCE ARABE	VOYELLES	TIGE TENTE	CHAÎNE AU JEU	BOUCLER
			DORLOTE				
BLANCH- ISSAGE					FETIT CUBE	EN PÔCHE ANCIEN	
YÈTE DE TIGRE		POÈTES ÉPIQUES	RISIPITE LETTRES DE LORCA				
ÉQUIVA- LENT				NOIR PUR	MESSAGE JEU CHINOIS		
						TRANQ- UILLISÉ	MARCAIS D'ARN LETTRES DE JEAN
POUBLE MALLUC- INOGENE			SOÛLE SÛFLE				
		SAISON UTOPI- QUE		IMMURIS FILM MEUBLE			
GRECQUE ÉTEND- UES						LA FIN DU JOUR	CHEVILLE TORDUE ANTIQUE
LE MÊME EN PLUS COURT		POULIE ÈRE			TRANSP- IRER CARDI- VAUX		
NIAIS YMEMB- LER				PORTE- MONNAIE PRONOM			
						FIN DE COURSE	
EN ÉLEVAT- ION			VENU AU MONDE		A L'ENVERS- HAUSSE		

Solution mots flechés d'hier

INC	ESS	SAN	TANT	NT
RIA	RATA			
GRIP	PE	EX		
SIL	TRI			
LORI	EGARD			
SAR	SOU	EE		
SPO	SOR	ISER		
LEI	AN	NEE	M	
BAN	NIAI			
E	CART	CÉANS		
NOIE	CHALET			
ET	ESSIEU	SE		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farkhi
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Youssefoui
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3							■			■
4			■	■	■				■	
5						■				
6									■	
7		■								
8					■			■		
9			■							
10				■						

HORizontalement

- 1- Doué
- 2- Négligé - Tout savant
- 3- Ville de France - Rapport
- 4- Poisson - Poème chanté
- 5- Il se lève - Père de Jason
- 6- Très coûteuse
- 7- Calmés
- 8- Donne le cachou - Id est - Caché
- 9- Dévêtu - Palmiers d'Australie
- 10- Pirel - Vraie

VERTICALEMENT

- 1- Très bruyant
- 2- Matière à mèches - Artère
- 3- Sans épaisseur
- 4- Cardinal - Fast-food
- 5- Ecluse - Possessif - Erbium
- 6- Direction - Fabrique
- 7- Ou, dans un sens - Surannée
- 8- Amidonner - Laluset
- 9- Plat - devant le boucher
- 10- Grecque - Indésirable

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	C	T	A	R	I	S	M	E
2	A	P	A	I	S	E	M	E	N	T
3	R	A	R	E	T	E	■	V	E	R
4	D	R	■	R	R	■	L	I	M	E
5	I	P	E	C	A	■	I	S	O	■
6	N	I	V	E	L	E	E	S	■	P
7	I	L	■	E	■	P	R	O	N	E
8	E	L	U	■	O	I	■	N	O	N
9	R	E	S	I	N	E	U	S	E	S
10	S	E	A	N	T	E	S	■	L	E

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
4	5	1				6			9		3				6		
		2			6	1			6	3	9			8	5		
6	9	7		1	4			5				8			1		
9			7	5							2			6	9		
			2	1					5		8	6	1			7	
				9	3			8		2	6		9				
8			9	6		3	1	4	7		3						
		6	4			9			4	1			2		7	5	
		9				7	8	6	6			4				9	
Difficile									Expert								
			2			6				5	8	3					
7				5	4			1	6								
	2	5	1							3	7	1	2	5			
	5	1			3			8		2				6		5	
		6				7					4	3					
9			6			1	5		9	4					8		
					1	2	7				5	8	2	1	7		
1			4	7				6								8	
	8			9									4	3	9		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
5	4	2	1	7	6	3	8	9	9	7	8	3	6	1	2	5	4
7	6	9	5	8	3	4	1	2	2	3	6	4	5	8	7	1	9
3	1	8	9	2	4	7	5	6	5	1	4	7	9	2	8	6	3
9	8	5	2	3	1	6	4	7	4	9	2	5	8	7	6	3	1
2	7	4	8	6	9	5	3	1	1	5	3	9	2	6	4	8	7
6	3	1	4	5	7	2	9	8	6	8	7	1	4	3	9	2	5
8	9	3	7	4	2	1	6	5	8	4	1	2	3	9	5	7	6
4	5	7	6	1	8	9	2	3	7	6	5	8	1	4	3	9	2
1	2	6	3	9	5	8	7	4	3	2	9	6	7	5	1	4	8
Difficile									Expert								
7	5	2	6	9	4	8	1	3	4	6	3	1	2	5	9	7	8
8	6	4	7	3	1	5	9	2	9	7	8	6	4	3	2	1	5
1	9	3	8	2	5	7	4	6	2	1	5	8	9	7	4	3	6
2	4	5	1	6	3	9	7	8	1	9	2	7	6	4	8	5	3
3	8	9	2	4	7	1	6	5	6	3	4	5	1	8	7	9	2
6	1	7	9	5	8	3	2	4	5	8	7	2	3	9	6	4	1
9	2	8	5	7	6	4	3	1	7	5	1	9	8	2	3	6	4
4	7	1	3	8	2	6	5	9	8	4	6	3	7	1	5	2	9
5	3	6	4	1	9	2	8	7	3	2	9	4	5	6	1	8	7

Economie

Le Salon Gourmets de Madrid ouvre ses portes pour une 38^{ème} édition riche en saveurs

Le Salon Gourmets de Madrid, considéré comme le plus grand événement européen dédié aux produits gastronomiques et d'épicerie fine, a ouvert ses portes, lundi, avec au menu une programmation riche en saveurs et en découvertes.

Pour sa 38^{ème} édition, le centre d'expositions IFEMA Madrid accueille près de 2.100 exposants venus des quatre coins du monde pour présenter plus de 55.000 produits. Le Salon propose un programme riche en activités, comprenant des concours, des séances de dégustations, des démonstrations culinaires (show cookings), des conférences et des présentations thématiques, faisant de l'événement une vitrine incontournable de la haute gastronomie.

Pendant quatre jours, les visiteurs pourront découvrir les cuisines du monde entier et s'informer des tendances phares de l'alimentation haut de gamme. L'objectif affiché par les organisateurs est de valoriser les vertus des produits de qualité et rendre hommage aux artisans qui les élaborent avec soin, passion et savoir-faire, rapporte la MAP.

Le Salon Gourmets de Madrid attire des professionnels de tous horizons notamment des secteurs de la restauration, de la distribution spécialisée, des épicerie fines, des grandes surfaces, outre l'hôtellerie et Horeca. Parmi les incontournables de cette édition figurent les traditionnels championnats d'Espagne des métiers de bouche, ainsi que les très attendus "tunnels" thématiques consacrés au fromage et à l'huile d'olive vierge extra qui permettent une immersion sensorielle dans les produits phares du terroir espagnol.

Plusieurs régions espagnoles telles que l'Andalousie, Madrid, la Galice ou encore la Castille-La Manche sont à l'honneur à travers des espaces dédiés, valorisant leurs produits emblématiques et leur identité culinaire.

Le Maroc, invité d'honneur lors de l'édition précédente, avait marqué les esprits avec un pavillon de 348 m², conçu par Morocco Foodex, pour promouvoir son patrimoine culinaire, la qualité de ses produits et son expertise agroalimentaire sur la scène internationale.

Créé il y a près de 50 ans, le Salon Gourmets s'est imposé comme une référence incontournable dans l'industrie alimentaire européenne, offrant une plateforme idéale pour explorer les dernières tendances, découvrir les innovations du secteur et tisser des liens commerciaux au plus haut niveau de la gastronomie.

Rabat

Pleins feux sur les perspectives des relations économiques entre le Maroc et le Sénégal



Les participants à un panel tenu, lundi à Rabat dans le cadre du séminaire international organisé en célébration du 60^{ème} anniversaire de la Convention d'établissement entre le Maroc et le Sénégal, ont mis en avant les perspectives des relations économiques entre les deux pays.

Cette rencontre, qui a réuni plusieurs acteurs de la coopération maroco-sénégalaise, a permis aux intervenants de discuter des acquis et de l'avenir des relations économiques bilatérales, en vue de faire face aux enjeux et défis communs.

A cette occasion, Cheikh Ahmed Tidiane Sy, agroéconomiste et président de GUESS Think Tank, a insisté sur l'importance du co-développement et de la mise en place de "schémas d'intégration" à même de renforcer la capacité de négociation des pays africains, rapporte la MAP.

Il a appelé à plus de coopération entre les entreprises du secteur privé du Maroc et du Sénégal et ce, dans diverses industries (aéronautique, mines, etc).

A cet effet, l'expert a

plaidé pour la matérialisation effective des conventions liant les deux pays, par des projets concrets de co-investissement et d'intégration stratégique, préconisant notamment une coopération approfondie basée sur les complémentarités dans les secteurs du transport, des mines, de l'industrie aéronautique ou encore des énergies, afin d'affronter les bouleversements économiques actuels et faire face à une mondialisation en recomposition.

Pour sa part, le président de la Fédération des associations subsahariennes au Maroc (FASAM), Abdoulaye Diop, a mis en avant l'enracinement historique des relations économiques entre le Maroc et le Sénégal, rappelant qu'il s'agit d'une dynamique amorcée dès les années 1980.

M. Diop est également revenu sur l'évolution de ces relations, notamment avec l'arrivée d'acteurs majeurs tels que l'OCP, le groupe Saham, ou encore BMCE et la Banque Populaire. Il a, parallèlement, souligné l'apport de la diaspora sénégalaise au Maroc qui

compte aujourd'hui plus de 300 entrepreneurs créateurs d'emplois.

En outre, le président de la FASAM a salué l'appui déterminant de figures institutionnelles comme l'ancien Wali de Casablanca, Khalid Safir, dont l'implication a permis de favoriser l'intégration socio-économique de la communauté sénégalaise à travers l'accès facilité à l'entrepreneuriat, la régularisation de plusieurs milliers de femmes et la mise en place de projets immobiliers communs.

Cette proximité humaine, selon lui, est la clef des succès partagés et des perspectives prometteuses dans la quête d'une souveraineté économique renforcée.

De son côté, Kenza Khalil, Secrétaire générale (SG) de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), a expliqué que le Maroc et le Sénégal ont tissé des relations séculaires basées sur les mêmes principes de paix et de partage, ajoutant que les deux parties ont cette volonté de marquer le développement continental et d'apporter une valeur

ajoutée commune à l'intégration des chaînes de valeur et à l'enrichissement du capital humain.

"Le Maroc a placé l'Afrique au cœur de toutes les priorités, faisant le choix stratégique d'un partenariat gagnant-gagnant", a-t-elle dit, affirmant que durant ces 60 ans, le Maroc et le Sénégal ont mutuellement renforcé leur arsenal juridique bilatéral pour permettre aux échanges commerciaux de passer de 36 millions de dollars en 2004 à plus de 336 millions de dollars en 2023.

Les accords signés entre les deux pays ont pour objectif d'enclencher "une vraie vitesse de croisière et une multiplication exponentielle de ces échanges économiques", a fait savoir la SG de l'AMDIE. Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI et du Président sénégalais Bassirou Diomaye Diakhar Faye, ce séminaire international est organisé à l'initiative du Timbuktu Institute - African Center for Peace Studies, en partenariat avec l'Université Internationale de Rabat (UIR) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

Global Money Week 2025 : l'AMMC s'engage pour l'éducation financière

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), en collaboration avec la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière (FMEF), réaffirme son engagement en faveur de l'éducation financière et se mobilise pour la 13^e édition de la Global Money Week.

Initiée par le Réseau international de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'éducation financière (OCDE/INFE), la Global Money Week est une campagne mondiale visant à sensibiliser les jeunes à la gestion financière et à les aider à prendre des décisions éclairées pour leur avenir financier, indique l'AMMC dans un communiqué.

L'édition 2025, qui a débuté le 7 avril, se tient

sous le thème "Think before you follow, wise money tomorrow" et connaît la participation de plusieurs institutions marocaines au côté de la FMEF, poursuit la même source.

Au Maroc, depuis son lancement en 2012, la Global Money Week a mobilisé 123 organisations, touchant directement 753.317 enfants et jeunes, ainsi que 8.141 adultes.

L'impact indirect s'est étendu à près de 2,6 millions de personnes, confirmant l'importance de cette initiative dans le Royaume.

Pour sa participation à cette 13^e édition, l'AMMC a prévu un programme riche et diversifié, comprenant des journées d'immersion et des conférences à destination des étudiants des

grandes écoles et universités ainsi que l'organisation de la 5^{ème} édition de la compétition "Quiz Finance", destinée aux lycéens dans plusieurs villes du Royaume.

L'AMMC met également à disposition du public de nouveaux supports pédagogiques, notamment deux nouvelles éditions du guide de l'investisseur, des fiches thématiques, des messages d'éducation financière diffusés sur les radios et réseaux sociaux ainsi que de nouveaux quiz thématiques intégrés à l'application "Quiz Finance".

L'ensemble de ces contenus sera disponible sur la plateforme "Le Marché des Capitaux pour Tous", le portail web dédié à l'éducation financière de l'AMMC. MAPB 000000

Maroc/Egypte

L'ASMEX explore de nouvelles dynamiques de coopération économique

La Confédération Marocaine des Exportateurs (ASMEX) a tenu, récemment à Casablanca, une réunion avec l'Ambassadeur de la République Arabe d'Égypte au Maroc, Ahmed Nehad Abdellatif, pour explorer de nouvelles dynamiques de coopération économique.

Cette rencontre, présidée par le Président de l'ASMEX, Hassan Sentissi El Idrissi, en présence de Kawtar Raji, Secrétaire Générale, s'inscrit dans la continuité des échanges de haut niveau entre les deux pays et traduit une volonté partagée de renforcer les relations économiques bilatérales sur des bases plus équilibrées, indique un communiqué de la

Confédération.

Lors de cette entrevue, les deux parties ont abordé les contraintes actuelles, les déséquilibres observés dans les flux commerciaux, ainsi que les leviers permettant de mieux valoriser les complémentarités existantes, fait savoir le communiqué, notant que le dialogue a également mis en lumière des ambitions communes, en faveur d'un partenariat économique plus équitable et tourné vers l'avenir.

A cette occasion, l'ambassadeur a réaffirmé la disponibilité des autorités égyptiennes à faciliter les échanges commerciaux et à encourager les partenariats entre les acteurs privés ma-

rocains et égyptiens, rapporte la MAP.

De son côté, l'ASMEX a souligné la nécessité de dynamiser les exportations marocaines vers l'Égypte, dans l'esprit d'un accord de libre-échange qui doit bénéficier aux deux parties.

Et de relever que la mission d'hommes d'affaires marocains prévue au Caire le 4 mai 2025 s'inscrit dans cette volonté de rééquilibrage commercial et d'ouverture de nouveaux débouchés.

Dans cette perspective, M. Abdellatif a assuré que les autorités égyptiennes accompagneront cette mission, notamment à travers l'organisation de rencontres B2B

ciblées, permettant d'identifier des opportunités concrètes d'investissement et de partenariats industriels mutuellement avantageux.

Pour favoriser une meilleure préparation en amont, l'ASMEX a proposé l'organisation d'un "Zoom Pays" dédié à l'Égypte. Cet événement virtuel, programmé pour le 22 avril 2025, offrira aux exportateurs marocains une vision claire des spécificités du marché égyptien de ses attentes, ainsi que des conditions d'accès et de réussite.

Au-delà des relations bilatérales, la Confédération a mis en avant la pertinence d'alliances triangulaires en direction du continent afri-

cain, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en mobilisant les forces et savoir-faire complémentaires des deux pays au service de l'intégration régionale.

Cette rencontre a permis d'identifier les bases d'une nouvelle dynamique de coopération économique, à même de répondre aux aspirations des deux parties.

Ainsi, l'ASMEX se réjouit des perspectives ouvertes par cet échange de haut niveau et réaffirme son engagement à accompagner les exportateurs marocains dans la conquête de nouveaux marchés, avec exigence, ambition et esprit de partenariat.

Tanger: Hausse de 0,4% de l'IPC en février dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville de Tanger a augmenté de 0,4% en février dernier par rapport au mois précédent, et de 2,4% en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a augmenté de 0,8% en février dernier par rapport à janvier, en raison de l'augmentation des prix des "fruits" de 5,4%, des "Légumes" de 3,7%, du "Poisson et fruits de mer" de 3,2%, du "Lait, fromage œufs" de 1,1%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,6%, du "Pain et céréales" et du "sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 0,1%, indique une note d'information de la direction régionale du

Haut-commissariat au plan (HCP) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

La variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires a également accru de 0,2%, suite à la hausse des prix des divisions du "Transport" de 0,7%, des "Articles d'habillement et chaussures" de 0,3% et des "Biens et services divers" de 0,1%, précise la même source.

La stagnation des indices des divisions: "Logements, eau, électricité et autres combustibles", "Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer", "Santé", "Communication", "Enseignement" et "Restaurants et hôtels", ainsi que la diminution de l'indice de la division de "Loisirs et culture" de 0,2% n'ont pas impacté

l'évolution générale, rapporte la MAP.

Sur un an, l'indice des prix des produits alimentaires a augmenté de 3,9% en février dernier, sous l'effet de la hausse des prix des "Viandes" de 12,7%, du "Poisson et fruits de mer" de 12%, des "légumes" de 9,5%, des "produits alimentaires non classés ailleurs" de 5,7%, du "Café, thé et cacao" et du "Tabac" de 2,9%, du "Lait, fromage œufs" et du "sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 1,8%, des "fruits" de 1,2% et du "Pain et céréales" de 0,4%.

Par ailleurs, la diminution des prix des "Huiles et graisses" de 5,2% et des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 2,6% n'a pas affecté l'évolution gé-

nérale.

La variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires a également augmenté de 1,4%, alors que la variation des prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 1,3% pour la division du "Transport" et une augmentation de 6,5% pour la division des "Restaurants et hôtels".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

Art & culture Plus de 700 exposants à la 30^e édition du SIEL

Environ 775 exposants représentant 51 pays participeront à la 30^e édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), qui se tiendra à Rabat du 18 au 27 avril, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Cette édition qui réunira 311 exposants directs et 464 indirects, propose une vaste sélection de plus de 100.000 titres, couvrant tous les champs de la connaissances et des genres littéraires.

Présenté lundi à Rabat lors d'une conférence de presse, le 30^{ème} SIEL connaîtra la participation de nombreux chercheurs, écrivains et créateurs, marocains et internationaux, proposant une programmation quotidienne dense avec une moyenne de 26 activités par jour animées par plus de 762 intervenants, à travers des conférences, des rencontres littéraires, des soirées poétiques et des présentations d'ouvrages.

Organisé par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la région Rabat-Salé-Kénitra, la wilaya de la région et la commune de Rabat, ce rendez-vous culturel prévoit des hommages à des figures emblématiques de la création marocaine, dont les œuvres ont marqué la culture nationale et contribué à son rayonnement.

Le programme inclura également des hommages à des personnalités de la culture arabe, organisés en partenariat avec l'ALECSO, outre la remise de prix littéraires, notamment le Prix Ibn Battouta de la littérature de voyage et le Prix national de la lecture.

Cette édition mettra à l'honneur l'Emirat de Sharjah (Emirats Arabes Unis), renforçant ainsi son position-



nement de centre culturel mondial, et son rôle dans la promotion de la culture arabe et islamique.

Dans ce sens, Sharjah propose un programme culturel, artistique et civilisationnel riche, portant sur la culture, la littérature, les arts et l'édition, exprimant sa vision de l'avenir de la culture arabe, et du rôle des éditeurs, à travers une délégation d'écrivains, intellectuels et éditeurs émiratis.

L'Autorité du livre de Sharjah présentera des événements illustrant la dynamique de la scène littéraire et créative émiratie, avec la participation de plus de 15 maisons d'édition, ainsi que l'organisation de tables rondes pour renforcer les échanges culturels avec le Maroc, d'ateliers pour enfants, de spectacles patrimoniaux, et de séances de calligraphie arabe en collaboration avec des calligraphes marocains.

Cette année, le Salon célébrera les Marocains du monde qui contribuent au rayonnement de l'identité marocaine au-delà des frontières. Ainsi, un hommage sera rendu à quatre figures marquantes de l'histoire de l'immigration marocaine, no-

tamment Abdellah Bounfour (spécialiste des études amazighes), feu Ahmed Ghazali (dramaturge et muséologue), Lalla Khiti Amina Benhachem Alaoui (première journaliste marocaine à la radio-télévision belge), et feu Driss Chraïbi, à l'occasion du 70^e anniversaire de la parution de son roman "Les boucs" à Paris.

Le programme littéraire de la diaspora marocaine comprendra aussi une soirée poétique avec des lectures de poèmes en arabe, amazigh, français, anglais, italien et espagnol. Une rétrospective de 10 films pionniers du cinéma marocain sur l'émigration/immigration est également prévue.

De même, deux numéros hors série de revues seront publiés: le premier de la revue Diptyk (consacré aux plasticiens marocains du monde) et le second de la revue Tel Quel (dédié aux romancières de l'immigration).

S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, a souligné que le

choix de Sharjah en tant qu'invité d'honneur illustre l'engagement du Salon à consacrer les valeurs de coopération culturelle arabe et l'importance de s'ouvrir à l'autre, mettant en avant l'importance de renforcer les liens des Marocains du monde avec leur mère-Patrie.

Il a ainsi relevé que son département œuvre de concert avec les partenaires, institutionnels, professionnels et associatifs, pour faire de cette 30^e édition un événement culturel d'envergure, contribuant à dynamiser la scène culturelle marocaine et à renforcer le rayonnement de Rabat en tant que destination culturelle sur les plans national et international, alors même que la ville se prépare à porter le titre de capitale mondiale du livre en 2026.

De son côté, le président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Driss El Yazami, a indiqué que la célébration de feu Driss Chraïbi est à même de découvrir son parcours créatif, à travers une exposition de photos et témoignages retraçant sa vie, faisant savoir que cet hommage aux Marocains du monde permettra de mieux comprendre les évolutions intellectuelles et culturelles de la diaspora, notamment la montée en puissance de la littérature féminine, par rapport à la première génération de migrants.

À l'instar des éditions précédentes, un programme riche et varié sera destiné aux enfants et aux élèves. Il comprendra 712 activités, dont 660 ateliers éducatifs répartis dans six espaces spécialement aménagés au sein de "l'Espace Enfant". De plus, un espace dédié mettra en valeur une collection imprimée des bandes dessinées inspirées de la célèbre série les "Schtroumpfs".

Colloque international sur la "Linguistique, littérature et communication" à Al Hoceima



La 2^{ème} édition du Colloque international sous le thème "Linguistique, littérature et communication: Quelques possibilités de partenariat" se tiendra, les 25 et 26 avril, à la Faculté des sciences et techniques (FST) d'Al Hoceima.

Cet événement scientifique, organisé par le département de gestion et des techniques d'expression et de communication de la FST d'Al Hoceima, en collaboration avec le laboratoire en sciences de l'information, de la communication et du discours de l'Ecole normale supérieure de Martil, invite les chercheurs à mettre en évidence des possibilités de rapprochement encore non divulgués entre la linguistique, la littérature et la communication, indique une note de présentation de l'événement.

Le Colloque, qui réunira des cher-

cheurs et des universitaires marocains et étrangers, sera marqué par des interventions axées sur les thèmes "Quelques exemples de l'approche d'œuvres littéraires, en tenant compte des perspectives fixées par Gérard Genette dans son ouvrage: L'œuvre de l'art - Immanence et transcendance", "Les biens numériques pour un accès équitable à une éducation inclusive et de qualité", "Discours et linguistique: diversité des approches" et "Didactique et littérature: outils et stratégies".

Les débats porteront également sur les thèmes "Théories et paradigmes de la communication", "Communication digitale et enjeux contemporains", "Communication éducative et socio-pédagogique", "Communication économique et financière", "Identités et

narrations: explorations linguistiques et littéraires", "Littérature et dialogue inter-culturel", "Littérature numérique et nouvelles formes narratives", "Compétences communicationnelles et leur impact", "Littérature et adaptation médiatique" et "Interprétation, rhétorique et linguistique".

Au programme figurent également des conférences plénières sur "Le cinéma derrière les mots de Fernando Pessoa", "Communication responsable et développement durable: rôles et défis des organisations", "Aux petites causes linguistiques, grandes conséquences cognitives. Etude en réception du rôle de l'aspect grammatical dans les jugements de responsabilité" et "Tisser les mondes: méta-discussion, réflexivité et intertextualité dans la communication littéraire".

Colloque international sur la littérature diasporique à Rabat

L'Académie du Royaume du Maroc organise, les 9 et 10 avril à Rabat, un colloque international sur la littérature diasporique, dans le cadre des activités de la Chaire des Lettres et des Arts africains.

Ce colloque, placé sous le thème "L'exil n'est pas notre royaume: réflexions sur la littérature diasporique", abordera les différents aspects de la littérature diasporique, ses principales évolutions et ses multiples influences sur la culture, l'identité et la langue, outre les défis liés à la migration et à la question identitaire.

Cette rencontre sera rehaussée par la participation d'une pléiade d'universitaires dont l'écrivain et membre de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdelfattah Kilito, les écrivains sénégalais Racine Senghor et Pap Khoma, le professeur de littérature américain Bill Ndi, l'enseignant à l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, Abdelouahed Mabrouk, ainsi que la professeure spécialisée en littérature africaine et études de genre à l'Université de l'Arizona, Irène d'Almeida.

Les travaux de ce colloque international, qui se tiendra au siège de l'Institut Royal de recherche sur l'histoire du Maroc, seront inaugurés par le secrétaire



perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri, suivi d'une allocution du président de l'université de Tuskegee (États-Unis), Marc Brown, tan-

dis que la leçon inaugurale sera donnée par le président du Comité international des scientifiques et experts africains (SCISEA), le professeur Grégoire Biyogo.

Robert De Niro recevra une Palme d'or d'honneur au Festival de Cannes

Robert de Niro, acteur américain de légende ("Taxi Driver", "Les affranchis", "Le parrain 2") recevra une Palme d'or d'honneur lors de la céré-

monie d'ouverture du 78e Festival de Cannes (13-24 mai), ont annoncé lundi les organisateurs.

"J'ai des sentiments très

forts pour le Festival de Cannes. Surtout aujourd'hui, alors que tant de choses dans le monde nous séparent, Cannes nous rassemble. C'est comme si nous revenions à la maison", commente l'acteur de 81 ans dans un communiqué du Festival.

Quatorze ans après avoir présidé le jury en 2011, l'acteur, réalisateur et producteur sera célébré pour l'ensemble de sa carrière, marquée par des rôles devenus cultes dont une collaboration légendaire avec Martin Scorsese notamment dans "Taxi Driver", Palme d'or en 1976.

"Il est des visages qui se substituent au 7e art et des répliques qui marquent la cinéphilie à jamais", souligne le communiqué du festival, qui salue "un mythe du cinéma" dont le jeu "affleure dans la douceur d'un sourire ou la dureté d'un regard".

Révélaté dans les films de Brian De Palma à la fin des années 1960, Robert De Niro

entre dans l'histoire en incarnant Vito Corleone dans "Le Parrain 2e partie" de Francis Ford Coppola (1974), un rôle qui lui vaut l'Oscar du meilleur second rôle.

"Du petit voyou au grand mafieux", écrit encore le Festival, "De Niro n'aura de cesse de prêter son autorité naturelle à des figures de la mafia italo-américaine", jusqu'à en faire une de ses signatures.

Oscar du meilleur acteur pour "Raging Bull", acteur principal de deux Palmes d'or ("Taxi Driver" et "Mission"), fondateur du TriBeCa Film Festival à New York, Robert De Niro a aussi su se réinventer dans la comédie ("Mon beau-père et moi") ou des seconds rôles plus sombres ("Joker").

Il donnera une masterclass aux festivaliers le 14 mai.

Sa dernière apparition sur la Croisette remonte au printemps 2023 avec le film "Killers of the Flower Moon" de son acolyte Martin Scorsese.

Bouillon de culture

Roman

L'Institut Cervantès de Tanger accueillera, le 22 avril, la cérémonie de présentation du roman "La conexión Tánger" de Javier Roca Vicente-Franqueira, publié par la maison d'édition Editorial Independiente.

Organisé dans le cadre de la Semana Cervantina (Semaine Cervantès)- Journée du Livre, cet événement sera l'occasion d'échanger avec l'auteur tangerois autour de ce récit palpitant mêlant aventure et mémoire historique.

Le roman retrace l'épopée fascinante de la fuite de nazis vers l'Amérique du Sud à la fin de la Seconde Guerre mondiale, via la mystérieuse "Route des rats".

Fruit d'une enquête rigoureuse, l'ouvrage met en lumière le rôle stratégique de Tanger, alors zone internationale, en tant que point de départ clé de ces routes clandestines.

Spectacle

Le théâtre Riad Sultan de Tanger abritera, le 11 avril, un spectacle de danse intitulé "Le danger de l'histoire unique", qui sera donné par l'artiste Germana Civera.

Présentée dans le cadre des Journées Malabata-Thau à Tanger, cette création questionne l'influence des récits dominants qui nourrissent les stéréotypes et appauvrissent notre compréhension du monde.

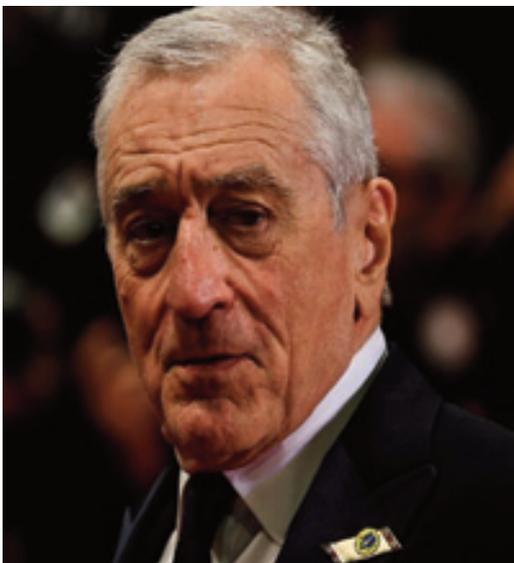
A travers une polyphonie de voix, la performance déconstruit ces "histoires uniques" et invite à embrasser des visions plus riches, humaines et nuancées de la réalité.

Contes

L'événement "Cuentos de Tetuán" (Contes de Tétouan) se tient jusqu'au 14 avril à la wilaya de Tétouan, dans le cadre de la Fête du livre.

Cette initiative met à l'honneur les contes traditionnels de la région, transmis oralement de génération en génération, et recueillis dans l'ouvrage de référence publié en 2016 par la chercheuse Siham Benchekroun: Cuentos populares de Tetuán recogidos de la tradición oral (Contes populaires de Tétouan recueillis de la tradition orale).

Organisée en collaboration avec les instituts Cervantès et français de Tétouan, cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme "Kan Ya Makan", qui célèbre ces récits populaires en espagnol avec la professeure Atimad El Mrabet et en français avec la bibliothécaire Khadija Maimoni.



Chapitre vingt-septième

Chassé par la duchesse indignée, il osa reparaitre tout tremblant et fort malheureux à dix heures moins trois minutes. A dix heures et demie, la duchesse montait en voiture et partait pour Bologne. Elle écrivit au comte dès qu'elle fut hors des états du prince :

«Le sacrifice est fait. Ne me demandez pas d'être gaie pendant un mois. Je ne verrai plus Fabrice ; je vous attends à Bologne, et quand vous voudrez je serai la comtesse Mosca. Je ne vous demande qu'une chose, ne me forcez jamais à reparaitre dans le pays que je quitte, et songez toujours qu'au lieu de 150.000 livres de rentes, vous allez en avoir 30 ou 40 tout au plus. Tous les sots vous regardaient bouche béante, et vous ne serez plus considéré qu'autant que vous voudrez bien vous abaisser à comprendre toutes leurs petites idées. Tu l'as voulu, Georges Dandin ! »

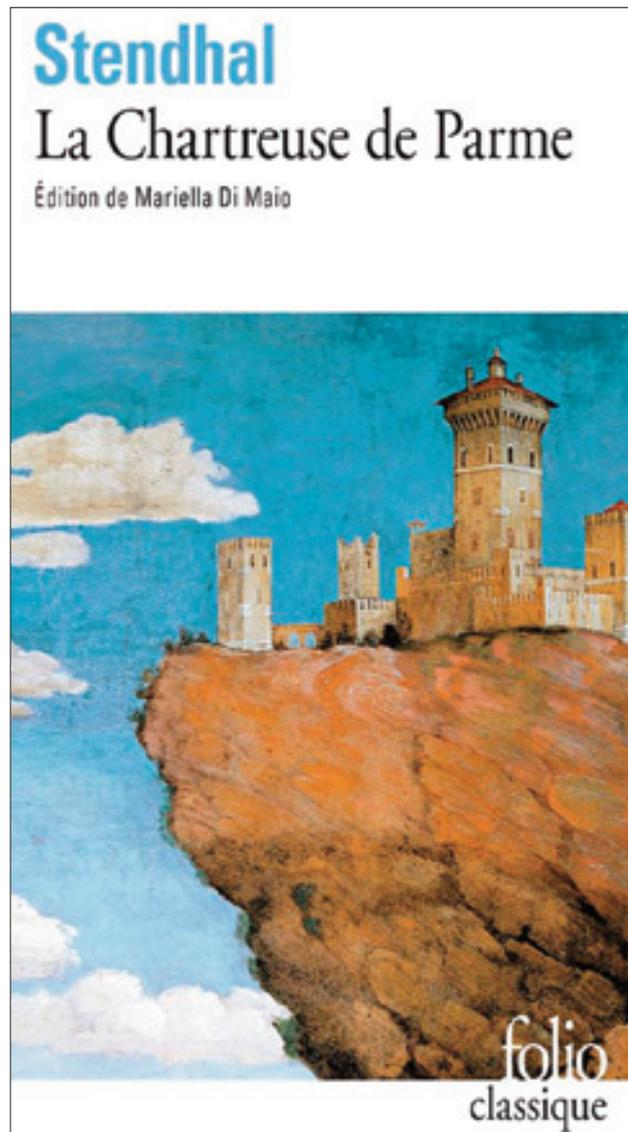
Huit jours après, le mariage se célébra à Pérouse, dans une église où les ancêtres du comte ont leurs tombeaux. Le prince était au désespoir. La duchesse avait reçu de lui trois ou quatre courriers, et n'avait pas manqué de lui renvoyer sous enveloppes ses lettres non décachetées. Ernest V avait fait un traitement magnifique au comte, et donné le grand cordon de son ordre à Fabrice.

— C'est là surtout ce qui m'a plu de ses adieux. Nous nous sommes séparés, disait le comte à la nouvelle comtesse Mosca della Rovere, les meilleurs amis du monde ; il m'a donné un grand cordon espagnol, et des diamants qui valent bien le grand cordon. Il m'a dit qu'il me ferait duc, s'il ne voulait se réserver ce moyen pour vous rappeler dans ses états. Je suis donc chargé de vous déclarer, belle mission pour un mari, que si vous daignez revenir à Parme, ne fût-ce que pour un mois, je serai fait duc, sous le nom que vous choisirez, et vous aurez une belle terre.

C'est ce que la duchesse refusa avec une sorte d'horreur.

Après la scène qui s'était passée au bal de la cour, et qui semblait assez décisive, Clélia parut ne plus se souvenir de l'amour qu'elle avait semblé partager un instant ; les remords les plus violents s'étaient emparés de cette âme vertueuse et croyante. C'est ce que Fabrice comprenait fort bien, et malgré toutes les espérances qu'il cherchait à se donner, un sombre malheur ne s'en était pas moins emparé de son âme. Cette fois cependant le malheur ne le conduisit point dans la retraite, comme à l'époque du mariage de Clélia.

Le comte avait prié son neveu de lui mander avec exactitude ce qui se passait à la cour, et Fabrice, qui commençait à comprendre tout ce qu'il lui devait, s'était promis de remplir cette mission



en honnête homme.

Ainsi que la ville et la cour, Fabrice ne doutait pas que son ami n'eût le projet de revenir au ministère, et avec plus de pouvoir qu'il n'en avait jamais eu. Les prévisions du comte ne tardèrent pas à se vérifier ; moins de six semaines après son départ, Rassi était premier ministre ; Fabio Conti, ministre de la guerre, et les prisons, que le comte avait presque vidées, se remplissaient de nouveau. Le prince, en appelant ces gens-là au pouvoir, crut se venger de la duchesse ; il était fou d'amour et haïssait surtout le comte Mosca comme un rival.

Fabrice avait bien des affaires ; monseigneur Landriani, âgé de soixante-deux ans, étant tombé dans un grand état de langueur et ne sortant presque plus de son palais, c'était au coadjuteur de s'acquitter de presque toutes ses fonctions.

La marquise Crescenzi, accablée de remords, et effrayée par le directeur de sa conscience, avait trouvé un excellent moyen pour se soustraire aux regards de

Fabrice. Prenant prétexte de la fin d'une première grossesse, elle s'était donné pour prison son propre palais ; mais ce palais avait un immense jardin. Fabrice sut y pénétrer et plaça dans l'allée que Clélia affectionnait le plus des fleurs arrangées en bouquets, et disposées dans un ordre qui leur donnait un langage, comme jadis elle lui en faisait parvenir tous les soirs dans les derniers jours de sa prison à la tour Farnèse.

La marquise fut très-irritée de cette tentative ; les mouvements de son âme étaient dirigés tantôt par les remords, tantôt par la passion. Durant plusieurs mois, elle ne se permit pas de descendre une seule fois dans le jardin de son palais ; elle se faisait même scrupule d'y jeter un regard.

Fabrice commençait à croire qu'il était séparé d'elle pour toujours, et le désespoir commençait aussi à s'emparer de son âme. Le monde où il passait sa vie lui déplaisait mortellement, et s'il n'eût été intimement persuadé que le comte ne pouvait trouver la paix de l'âme hors du ministère, il se fût mis en

retraite dans son petit appartement de l'archevêché. Il lui eût été doux de vivre tout à ses pensées, et de n'entendre plus la voix humaine que dans l'exercice officiel de ses fonctions.

Mais, se disait-il, dans l'intérêt du comte et de la comtesse Mosca, personne ne peut me remplacer.

Le prince continuait à le traiter avec une distinction qui le plaçait au premier rang dans cette cour, et cette faveur il la devait en grande partie à lui-même. L'extrême réserve qui, chez Fabrice, provenait d'une indifférence allant jusqu'au dégoût pour toutes les affectations ou les petites passions qui remplissent la vie des hommes, avait piqué la vanité du jeune prince ; il disait souvent que Fabrice avait autant d'esprit que sa tante. L'âme candide du prince s'apercevait à demi d'une vérité : c'est que personne n'approchait de lui avec les mêmes dispositions de cœur que Fabrice. Ce qui ne pouvait échapper, même au vulgaire des courtisans, c'est que la considération obtenue par Fabrice n'était point celle d'un simple coadjuteur, mais l'emportait même sur les égards que le souverain montrait à l'archevêque. Fabrice écrivait au comte que si jamais le prince avait assez d'esprit pour s'apercevoir du gâchis dans lequel les ministres Rassi, Fabio Conti, Zurla et autres de même force avaient jeté ses affaires, lui, Fabrice, serait le canal naturel par lequel il ferait une démarche, sans trop compromettre son amour propre.

Sans le souvenir du mot fatal, cet enfant, disait-il à la comtesse Mosca, appliqué par un homme de génie à une auguste personne, l'auguste personne se serait déjà écriée : Revenez bien vite et chassez-moi tous ces va-nu-pieds. Dès aujourd'hui, si la femme de l'homme de génie daignait faire une démarche, si peu significative qu'elle fût, on rappellerait le comte avec transport ; mais il rentrera par une bien plus belle porte, s'il veut attendre que le fruit soit mûr. Du reste, on s'ennuie à ravir dans les salons de la princesse, on n'y a pour se divertir que la folie du Rassi, qui, depuis qu'il est comte, est devenu maniaque de noblesse. On vient de donner des ordres sévères pour que toute personne qui ne peut pas prouver huit quartiers de noblesse n'ose plus se présenter aux soirées de la princesse (ce sont les termes du rescrit). Tous les hommes qui sont en possession d'entrer le matin dans la grande galerie, et de se trouver sur le passage du souverain lorsqu'il se rend à la messe, continueront à jouir de ce privilège ; mais les nouveaux arrivants devront faire preuve des huit quartiers. Sur quoi l'on a dit qu'on voit bien que Rassi est sans quartier.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE TAROUDANT
CERCLE TALJOUINE
CAIDAT ASSAKI
COMMUNE ASSAKI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°01/ASS/2025

Le 07 mai 2025 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la commune assaki - caidat assaki cercle taljouine province de taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°01/ASS/2025 pour objet: TRAVAUX DE RÉALISATION DES FORAGE DE RECONNAISSANCE DES 7 DOUARS (TIDNAS, BOUMKZAR , ANZOU , BIDGAN, MAKHFAMANE , SAWLILA ET TAGENZA POUR LA COMMUNE ASSAKI PROVINCE TAROUADANT, REGION SOUSS-MASSA . Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : 474000,00 DHS TTC (Quatre cent soixante-quatorze mille dirhams) Toutes Taxes Comprises. Le cautionnement provisoire est fixé à Neuf mille dirhams (9000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 2084/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°01/BG/2025

Le 02/05/2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national concernant aux TRAVAUX D'INSTALLATION DU CABLAGE INFORMA-

TIQUE ET ELECTRIQUE AU NIVEAU DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 499 920,00 dhs (Quatre Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Neuf Cent Vingt Dirhams Et Zéro Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille Cinq Cent Dirhams (9.500,00 DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les prospectus de toutes les articles doivent être déposés à la division du budget et marches au plus tard le 30/04/2025 à 16h30, ou remis séance tenante au président de la commission

d'appel d'offres. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2085/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
COMMUNE
D'ESSAOUIRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIEE
N° 04/CE/2025

Le 22 Avril 2025 à 11 heures, Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune D'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à : Acquisition De Ma-

tériel Et Mobilier De Bureau pour le compte de la commune d'Essaouira. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :5 000,00 dhs (Cinq Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 272 352,00 (Deux Cent Soixante Douze Mille Trois Cent Cinquante Deux Dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane

1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 05 du règlement de consultation.

Le prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la Commune d'Essaouira sis à Av Lalla Aicha au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis.

N° 2086/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA
PROVINCE DE TETOUAN
COMMUNE DE BNU SAID
DIVISION DES AFFAIRES ECONOMIQUES

AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO

Le président de la commune a avisé le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par : **أبو مازين يوسف**

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité : **Motocycle automobile**

As local situé à : **ميدان بعلابة بولاية بني سعيد، شارع أولاد إبراهيم الطوان، بعلابة بني سعيد**

Un registre des observations est mis à la disposition du public à : **au service économique.**

N° 2088/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
COMMUNE D'ESSAOUIRA
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°06/CE/2025

Le 02 Mai 2025 à 11H00 (Deux heures), il sera procédé, au bureau de la division des affaires technique de la Commune d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour Travaux d'aménagement des places publiques à la commune d'Essaouira en 2 lots séparés :

- ✓ Lot 1 : Aménagement de la place devant l'agence supra tour située à la zone tampon
- ✓ Lot 2 : Aménagement de la place Sikkala à l'avenue Abdelkhalik Torres en face plage Safi

Le dossier d'appel d'offres peut être retiné au Service des marchés publics de la Commune d'Essaouira

N° lot	Désignation	Montant en lettres (dh)	Montant en chiffres (dh)
1	✓ Lot 1 : Aménagement de la place devant l'agence supra tour située à la zone tampon	Deux Mille Six Cents Dirhams	12 000,00
2	✓ Lot 2 : Aménagement de la place Sikkala à l'avenue Abdelkhalik Torres en face plage Safi	Quatre Mille Six Cents Dirhams	15 000,00

N° lot	Désignation	Estimation de projet en lettres (dh) TTC	Estimation de projet en chiffres (dh) TTC
1	✓ Lot 1 : Aménagement de la place devant l'agence supra tour située à la zone tampon	Sept Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Cent Soixante-Six Dirhams	788 166,00
2	✓ Lot 2 : Aménagement de la place Sikkala à l'avenue Abdelkhalik Torres en face plage Safi	Neuf Cent Soixante-Quatre Mille Cent Deux Dirhams	974 112,00

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,32 et 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers, par courrier électronique via le portail des marchés public « www.marchespublics.gov.ma».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

Le prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la Commune d'Essaouira sis à Av Lalla Aicha au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis ou peuvent être déposés par voie électronique, conformément aux dispositions de l'article 37 du décret des marchés publics précité à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

N° 2087/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم خنيفرة
دائرة لجموس
قيادة الحمام
الجماعة : الحمام

إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2025

- بناء على القرارات رقم 26 و 27 بتاريخ 2025/03/20، في شأن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2025.

- وبناء على المرسوم رقم 2.22.611 الصادر في 10 صفر 1444 (7 سبتمبر 2022) بتغيير وتتميم المرسوم رقم 2.04.403 بتاريخ 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موظفي التولة في الدرجة أو الإقليم.

- وبناء على قرار الوزارة المتكتمة لدى رئيس الحكومة المتكتمة بالانتقال الرقسي وإصلاح الإدارة رقم 2062.23 صادر في 8 من محرم 1445 (26 يوليوز 2023) بتحديد إجراءات تنظيم امتحان الكفاءة المهنية للتتري في درجة تلقى من الدرجات الثالثة والثانية والأولى بوزارة الداخلية.

- وبناء على قرار الوزارة المتكتمة لدى رئيس الحكومة المتكتمة بالانتقال الرقسي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 صادر في 23 من شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرامج امتحانات الكفاءة المهنية للتتري في الدرجة بالنسبة لهيئتي المساعدين التقنيين والمساعدين الإداريين المشتركين بين الوزارات.

بناءً على المجلس الجماعي للحمام عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 لتلقده موظفي الجماعة، وذلك حسب الجدول التالي:

الدرجة المستهدفة بالأمم	عدد المترشحين	تاريخ ومكان الامتحان	أجل إيد الجاه حياهم	العمدة المترشحة في الامتحان
الدرجة من الحمية	محددة 14 %	2025/04/26	بمقر جماعة الحمام	العمدة من الحمية
الدرجة من الحمية الثانية	01	2025/04/18	بمقر جماعة الحمام	العمدة من الحمية الثانية
الدرجة من الحمية الثالثة	01	2025/10/25	بمقر جماعة الحمام	العمدة من الحمية الثالثة

ملاحظة

- تدرى العمدة بالجماعة العمومية بعد الإعلان عن النتائج النهائية.

N° 2089/PA



ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
CAJDAT BENI OUAIRAIN EL GHARBA
COMMUNE DE SMIA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU TECHNIQUE ET MARCHÉS

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE

Le 02 Mai 2025, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kaocen Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en Dhs	Heure d'ouverture des plis
43/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Taoughilt et Sidi Mohamed Chelbi, Sidi Asser et Ouled Nouel, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 270 456,00 Dirhams TTC (Un Million Deux Cent Soixante Quatre Mille Quatre Cent Cinquante Six Dhs TTC).	20 000,00 Dirhams (Vingt Mille Dirhams)	15h00min
44/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Bui Oual et Sidi Ahmed Benissa, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 009 320,00 Dirhams TTC (Un Million Six Cent Neuf Mille Trois Cent Vingt Dhs TTC).	25 000,00 Dirhams (Vingt Cinq Mille Dirhams)	15h30min
45/DPSK/2025	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycées collégiels Omar Ibn Al Khattab, commune Jorf El Melha, Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 514 772,00 Dirhams TTC (Un Million Cinq Cent Quatorze Mille Sept Cent Soixante Deux Dhs TTC).	25 000,00 Dirhams (Vingt Cinq Mille Dirhams)	14h00min

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 05 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale de Sidi Kaocen.

N° 2090/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 01/2025

Le 06/05/2025 à 11 H, Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Smia l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE AU NIVEAU DES ZONES HAUTES DU DOUAR KDIAT RELEVANT DE LA COMMUNE SMIA, (PROVINCE DE TAZA).

- Les dossiers des appels d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublic.gov.ma.
- Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de Dix huit Mille dirhams DHD (18.000,00 dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 938.700,00 dhs (Neuf cent trente-huit Mille Sept cent Dirhams) TTC.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises fournis par le ministère de l'équipement et de l'eau comportant :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE MINIMALE
C	CI	4

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du Décret N°2-22-431.
- En application de l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent seulement par voie électronique via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
- Le maître d'ouvrage prévoit Une visite des lieux dans les conditions prévues au i) du paragraphe 1 du I) et au j) du II) de l'article 23 du présent décret, et ce le 29/04/2025 à 11h à partir du siège communal .

N° 2093/PA



ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
CAJDAT BENI OUAIRAIN EL GHARBA
COMMUNE DE SMIA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU TECHNIQUE ET MARCHÉS

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE

Le 02 Mai 2025, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kaocen Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en Dhs	Heure d'ouverture des plis
33/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Beldjati et El Hassafat, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	3 527 760,00 Dirhams TTC (Trois Millions Cinq Cent Vingt Sept Mille Sept Cent Quarante Huit Dhs TTC).	40 000,00 Dirhams (Quarante Mille Dirhams)	09h30min
34/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de trois établissements scolaires primaires (3) relevant de la commune de Sefal, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 003 260,00 Dirhams TTC (Un Million Deux Cent Six Mille Deux Cent Soixante Dhs TTC).	25 000,00 Dirhams (Vingt Cinq Mille Dirhams)	10h00min
35/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Baidi et Dar El Anouaj, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 430 920,00 Dirhams TTC (Un Million Quatre Cent Treize Mille Neuf Cent Vingt Dhs TTC).	30 000,00 Dirhams (Trente Mille Dirhams)	10h30min
36/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Dar El Anouaj, Sidi El Kasel et Baidi, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 430 920,00 Dirhams TTC (Un Million Quatre Cent Treize Mille Neuf Cent Vingt Dhs TTC).	30 000,00 Dirhams (Trente Mille Dirhams)	11h00min
37/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant de la commune de Nourat, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	2 715 480,00 Dirhams TTC (Deux Millions Sept Cent Quarante Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dhs TTC).	45 000,00 Dirhams (Quarante Cinq Mille Dirhams)	11h30min

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 05 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale de Sidi Kaocen.

N° 2091/PA



ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
CAJDAT BENI OUAIRAIN EL GHARBA
COMMUNE DE SMIA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU TECHNIQUE ET MARCHÉS

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE

Le 02 Mai 2025, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kaocen Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en Dhs	Heure d'ouverture des plis
38/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Zera et Chbatat, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 401 060,00 Dirhams TTC (Un Million Quatre Cent Six Mille Six Cent Soixante Dhs TTC).	25 000,00 Dirhams (Vingt Cinq Mille Dirhams)	12h00min
39/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Bir Tahat et Bab Tachka, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 925 710,00 Dirhams TTC (Un Million Neuf Cent Vingt Cinq Mille Sept Cent Dhs TTC).	30 000,00 Dirhams (Trente Mille Dirhams)	12h30min
40/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Tekkat et Sefal, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 050 400,00 Dirhams TTC (Un Million Cinq Cent Cinquante Trois Mille Trois Cent Quatre Vingt Quatre Dhs TTC).	30 000,00 Dirhams (Trente Mille Dirhams)	13h00min
41/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Lemrahil, Taoughilt et Khachet, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 827 762,00 Dirhams TTC (Un Million Huit Cent Vingt Sept Mille Sept Cent Soixante Deux Dhs TTC).	30 000,00 Dirhams (Trente Mille Dirhams)	14h00min
42/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Ouled Nouel et Sidi Asser, province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 001 340,00 Dirhams TTC (Un Million Neuf Cent Cinquante et Un Mille Trois Cent Quarante Quatre Dhs TTC).	30 000,00 Dirhams (Trente Mille Dirhams)	14h30min

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 05 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale de Sidi Kaocen.

N° 2092/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA -
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES -
SERVICE DES MARCHES
ET TRAVAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRES
INTERNATIONAL
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX N°09/2025

Le 05 Mai 2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Ain Harrouda, sise au siège de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international ouvert sur offres de prix N°09/2025 ayant pour objet :

-REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES QUARTIERS A LA COMMUNE AIN HARROUDA-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.285.371,20 DH TTC (Deux millions deux cent quatre-vingt-cinq mille trois cent soixante-neuf Dirhams vingt centimes)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45.700,00 DH (Quarante-cinq mille sept cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire un Certificat d'agrément justifiant les domaines d'activité : = D4.D5.D13.D17.D18 =

N° 2096/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL
PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 02/2025/B.P/PAZ

Le 05 mai 2025 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres national sur offres de prix pour :

- Travaux de construction

du souk hebdomadaire à la CT d'Ouassoula, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente-cinq mille Dirhams (35.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million sept-cent soixante-dix-neuf Mille deux cent cinquante-deux dirham,00 cts (1 779 252,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics:

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2097/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL
PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 03/2025/B.P/PAZ

Le 05 Mai 2025 à 12 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres national sur offres de prix pour :

- Achèvement travaux de construction du complexe sportif à la ville de Demnate, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente-cinq mille Dirhams (35.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million sept-cent quatre-vingt-treize Mille neuf cent quatre-vingt-deux dirham,00 cts (1 793 982,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2098/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL
PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 04/2025/B.P/PAZ

Le 05 Mai 2025 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres national sur offres de prix pour :

- Achèvement Construction de la voie reliant Ouzoud et Amazir, éclairage public d'El Modaa et construction de 4 blocs sanitaires à la CT Ait Taguella Province D'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt-six mille Dirhams (26.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million trois cent vingt-six Mille quatre cent cinquante-six dirham,00 cts (1 326 456,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2099/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB
DOUKKALI
FACULTE DES LETTRES
ET DES SCIENCES
HUMAINES-
EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
A MAJORATION
N° 01/FLSHJ/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 13 Mai 2025, à 11h, il sera procédé, au siège de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert à majoration, intitulé PRESTATIONS D'ENTRETIEN

ET NETTOYAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût des prestations établi par le maître d'ouvrage s'élève à Trois cent soixante-treize mille trois cent quatre-vingt-trois dirhams et 96 cts TTC (373 383,96 DHS TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à SEPT MILLE DIRHAMS (7000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- Une visite des lieux de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Ja-

didia est prévue le Jeudi 08 Mai 2025 à 10 heures.

Les concurrents doivent : Envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.

N° 2100/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 ولاية جهة الدار البيضاء - سطات
 مدينة العسيرة
 عمادة من موحدة
 مديرية المصالح
 مصلحة الشؤون الاقتصادية

إعلان عن إيداع وتلخيص مشروع قرار بتخطيط حدود الطريق الوطنية رقم 9 من ساحة زناتة إلى نهاية القطعة المتواجدة على السكة الحديدية في اتجاه المصعدية وتعيين القطع اللازمة المراد تزج ملكيتها كما تسالوجه هذه العملية.

18 أبريل 2025
 الذي هو الحق تاريخ نشر مشروع القرار الوارد نسبه أسفله في العريدة الرسمية عدد 5888 لسنة 04/2025
 البحث والسجل لعدد لتكوين المخططات والتصريحات بين إظهار العموم بمقر جماعة من موحدة خلال أوقات العمل الإلزامية

يؤان بتخطيط حدود الطرق العامة المغربية فيها الأراضي المراد تزج ملكيتها كما تسالوجه هذه العملية لتخطيط حدود الطريق الوطنية رقم 9 من ساحة زناتة إلى نهاية القطعة المتواجدة على السكة الحديدية في اتجاه المصعدية وتعيين القطع اللازمة المراد تزج ملكيتها كما تسالوجه هذه العملية.

تاريخ بناء على ما ذكر ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذا الغرض. الترخيص في الجدول أسفله. والترسومة حدودها بعاشية مطوية في التصميم الملحق بأصل هذا القرار.

رقم القطعة	الترخيص القطعة	مساحة التصريح ب(دج)	مساحة التصالح ب(دج)	التسمية الرقمية (دج)	التسمية الإحداثية الم	اسم المالك أو الترخيص أهم المالك	الترخيص القطعة
2	رقم قطري عدد 0170	00	525	525	16227	شركة فوناشي لخدمات	أرضية بصرات العسيرة
3	رقم قطري عدد 26/16436	00	8	8	519	مطلة التلال للشاركون	بها بادية
4	رقم قطري عدد 01809	520.80	507.40	867	106400	شركة الطابرس للتعريف	تعويض على منكن وند، تعمد الزمير ومغلي ومغوي التصالحية ومول كورياتي إنداع مبرور موحدة 4 أمتار لعاشية هذا الرسم القطري بتلح الرسم القطري عدد 0170 مطر معلق بمشروع تزج ملكية العاشية التكايب الوطني السكك الحديدية لعاشية طريق موحدة
5	رقم قطري عدد 012021	00	1767	1767	59126	شركة سونوكويد ماروك	أرض فلاحية مطار معلق بمشروع تزج ملكية
رقم قطري عدد 018085	00	78	78	578	المدينة المغربية "الملك العاصي"	أرض فلاحية مطار معلق بتقليم اشعاشطين مطار معلق بمرور من محرم العبد السكالي بند على تصميم البيعة	
7	رقم قطري عدد 018094	00	112	112	77883	المدينة المغربية "الملك العاصي"	أرض فلاحية مطار معلق بتقليم اشعاشطين
8	رقم قطري عدد 018094	15	777	802	77883	المدينة المغربية "الملك العاصي"	أرض فلاحية مطار معلق بتقليم اشعاشطين
9	رقم قطري عدد 018094	00	17	17	77883	المدينة المغربية "الملك العاصي"	أرض فلاحية مطار معلق بتقليم اشعاشطين
10	رقم قطري عدد 09227	00	6	6	1189	الشركة لتسوية المقارباتي كريفات	أرض بواكوية
رقم قطري عدد 078334	00	63	63	8827	بون دي شامب لخدمات	أرضية بصرات لعاشية العسيرة مطار معلق بعاشي عدم التسوية موحدة 5 أمتار بين العاشيات ب 115-110-112-113 وبمغربية 3 أمتار بين العاشيات ب 113-114-115-116	
رقم قطري عدد 49/23998	00	03	3	3	504	الصالحات المغربية - لخدم	أرض فلاحية بواكوية موحدة
رقم قطري عدد 010348	00	39	39	1011	مرد للتعريف	ملكيت الويد، موحدة كورياتي معلق أرضية معلق كورياتي موحدة	

13 أبريل 2025
 من موحدة
 عن الرئيس والمدير العامي لعين موحدة
 مدير المصالح الاقتصادية
 محمد بن محمد
 محمد بن محمد

Constitution de Société SARL

Par acte sous seing privé ; il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : NH BOIS MODERNE
- Forme juridique : S.A.R.L
- Capital : 100 000,00 Dirhams
- Objet : Travaux d'installation électrique Plomberie et autres travaux d'installation la conception la fabrication la vente de tous produits en bois.

Siège social : 174 BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUAAIR ETG 1 APFT 2 CASABLANCA

- Durée : 99 ans
 - gérant : Monsieur ABDALLAH NEHHALE
- Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca en date du 04/04/2025 Sous le numéro 966032 Pour extrait et mention La Gérance

N° 2101/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIÉE N° 12/2025/DPA/BERRECHID

DU 13/05/2025 à 11h00
Le 13/05/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de la réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sise à n° : 5 boulevard Mohammed V, quartier El yousser, Berrechid, à l'ouverture des

plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée

N° 12/2025/DPA/BERRECHID du 13/05/2025 pour Etudes architecturales et suivi des travaux de construction d'une unité avicole de production poulet fermier au profit de la coopérative Amal Ouled Mbarek relevant de la commune territoriale de Laghmiyine, dans le cadre du projet de l'agriculture solidaire nouvelle génération « Intensification durable des systèmes de production et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au niveau de la commune territoriale Laghmiyine, province de Berrechid ».

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, Hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 910.000,00 DH HT (Neuf-cent dix-mille Dirhams Hors Taxes).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'article 105 du décret n°2.22.431, les plis sont au choix des architectes :

- Soit déposés, contre récépissé dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis de la consultation architecturale ouverte;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

• Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

- Il est prévu une réunion ou une visite des lieux le 09 Mai 2025 à 11h00

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 07 du règlement de consultation.

N° 2102/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL**

DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 01/2025/INDH

Le 22/04/2025 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix ayant pour objet :

ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS MEDICOTECHNIQUES AU PROFIT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE D'INEZGANE AIT MELLOUL DANS LE CADRE DE L'AXE SANTE MERE ENFANT.

- LOT 1 : APPAREIL DE DEPISTAGE OTOEMISSION ACOUSTIQUE (OEA).
- LOT 2 : APPAREIL DE PHOTOTHERAPIE INTENSIVE
- LOT 3 : EQUIPEMENTS D'ORTHOPTIE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Pu-

blis: www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à :

Lot n°1 : (180.000,00 DH TTC) Cent quatre-vingt mille Dirhams 00 Centimes TTC.

Lot n°2 : (100.000,00 DH TTC) Cent mille Dirhams, 00 Centimes TTC

Lot n°3 : (161.000,00DH TTC) Cent soixante et un mille Dirhams 00 Centimes TTC

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Lot 1 : 3.500,00 Dhs (Trois mille cinq cents Dirhams). Lot 2 : 1.900,00 Dhs (Mille Neuf Cent Dirhams).

Lot 2 : 3.000,00 Dhs (Trois mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis

seance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 2103/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, Y COMPRIS LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS)**

N° 2/DPDPM/2025
Séance Publique

Le Jeudi 8 Mai 2025 à 10heures 30mn il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime Hay Nahda II - Bvd Mohammed Belhassan Elouazzani - BP 5131 Takadoum-Rabat - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres de prix n° 2/DPDPM/2025 du Jeudi 8

Mai 2025 à 10heures 30 mn pour l'achat de l'habillement pour les différents agents de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de vingt-neuf mille dirhams toutes taxes comprises TTC (29 000,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq cent cinquante dirhams (550,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444(23juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 135 de décret suscité ;

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2104/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELIMM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMM
COMMUNE DE GUELIMM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° :02/2025

Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmim (AV ALMASSIRA GUELIMM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
02/2025	REPARATION DES MOTOPOMPES INSTALLEES SUR PUTTS	1 000,00	21/04/2025 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (96 400,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 2105/PA



المديرية المركزية للمشتريات
رفعة العريس- حسان - الرباط

إعلان عن تأجيل

" طلب عروض "مفتوح"

جلسة عمومية

سيتم في مكاتب المديرية المركزية للمشتريات الكائنة بالرباط رفعة العريس-حسان فتح أطرف طلب العروض المفتوح المتعلق ب:

N° APPEL D'OFFRES	DESIGNATION	DATE INITIALE DE REMISE DES PLUS	NOUVELLE DATE DE REMISE DES PLUS	CAUTION PROVISOIRE FORFAITAIRE	CONTACTS
40/25	Réalisation d'articles publicitaires personnalisés	11/04/2025 à 10h00	18/04/2025 à 10h00	Lot 1 : 10 000,00 DH Lot 2 : 5 000,00 DH Lot 3 : 15 000,00 DH Lot 4 : 10 000,00 DH	Tel : 06 37 21 70 15 / 06 37 28 93 05 Email : titia.boukhoussou@creditagricole.ma boukhoussou@creditagricole.ma

يمكن للمنافسين الراغبين في المشاركة الاتصال على الأرقام أو العناوين الإلكترونية المشار إليها من أجل سحب دفتر التحملات.

نودع الأطراف المنتمية للعرض بكتابة المديرية المركزية للمشتريات بالمقر المذكور أعلاه.

N° 225/PC

FIDUCIAIRE
KING CONSULTING -
SARL AU-BOUZNKA
Tél/Fax:053743001
GSM: 0661205870.

Constitution
Aux termes d'un acte
sous seing privé en date
du 02/06/2016.
Il a été établi les Statuts
d'une Société à Responsa-
bilité limitée, dont les car-
actéristiques essentielles
sont les suivantes:
Dénomination : = DIHAZ

= SARL
Siège Social : BUREAU B
IMM 5 LOT 1 HAY OTH-
MANE-BOUZNKA.
Associé :
Mr. REDA ZAHID, appor-
teur en numéraire 25
000,00 Dhs soit 100 parts
sociales

Mr. MOHAMMED
ZAHID, apporteur en nu-
méraire 75 000,00 Dhs soit
100 parts sociales
TOTAL 100 000,00 Dhs
soit 100 parts sociales

Objet :
1) APPAREIL DISTRIBU-
TEURS ; APPAREIL DE
JEUX OU AUTRES APPA-
REILS ANALOGUES (EX-
PLOITANT);2) Négociant
3) IMPORTATION ET EX-
PORTATION (Marchand
Ou Intermédiaire effec-
tuant)
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.
Gérance : la société est gé-
rant par : Mr. MOHAM-

MED ZAHID.
Dépôt légale : la société a
été immatriculée au regis-
tre de commerce au Tribu-
nal de Première Instance
de Benslimane sous le
N°4477.

N° 2106/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION RABAT-
SALE-KENITRA
PREFECTURE DE

SKHIRAT-TEMARA
DIVISION DE
L'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
Arrêté Gouvernatorial
N°186/25 objet du 28 mars
2025 ordonnant l'ouver-
ture d'une enquête pu-
blique de 20 jours débutant
au 22 avril 2025 dans la
commune de Oum Azza,
préfecture de Skhirat-Té-
mara relative au projet de
mise à niveau du Centre
d'enfouissement et de va-

lorisation des déchets Oum
Azza et du centre de trans-
fert des déchets Rabat par
la société MAROC RECY-
CLING RECOVERY
RABAT - M3R -.
Le dossier de l'enquête pu-
blique avec registre pour
Enregistrement des avis et
suggestions de la popula-
tion concernée, seront dis-
ponibles à la commune
d'Oum Azza.

N° 2107/PA


Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Supplémentaire et des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région Casablanca-Settat
Direction provinciale de Mohammedia

AVIS DE REPORT DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 01/CA/2025

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie
Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la
connaissance du public que la séance d'ouverture des plis pour LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE OUVERTE N° 01/CA/2025 relatif à :

les études et la conception architecturale et le suivi des travaux de construction de (07)
sept salles de classes de préscolaire répartis comme suit : (02)Deux salles de classe préscolaires
au satellite Mjadha à la commune de Sidi Moussa El Majdoub, (02)Deux salles de classe
préscolaires au satellite Moulina Laarsa, (01)Une salle de classe préscolaire au satellite Souk,
(01)Une salle de classe préscolaire à l'école Sidi Moussa Ben Ali et (01)Une salle de classe
préscolaire à l'école Sidi Laarbi à la commune Sidi moussa Ben Ali; Relevant de la direction
provinciale de Mohammedia, AREF-CS,

Prévue initialement le 18/04/2025 à 10h00 est reportée au Mercredi 30/04/2024 à 10h00.

Et dont l'avis a été publié :

- ◆ aux journaux :
 - ✓ « LIBERATION » N° 10472 du 27 Mars 2025
 - ✓ «RISSALAT ALOUMA» N° 13000 du 27 Mars 2025
- ◆ Au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma : le 27/03/2025 à 12h45mn

Les autres dispositions de la consultation architecturale ouverte demeurent inchangées

N° 2106/PA


Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Supplémentaire et des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région Casablanca-Settat
Direction provinciale de Mohammedia

AVIS DE REPORT DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 04/CA/2025

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie
Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la
connaissance du public que la séance d'ouverture des plis pour LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE OUVERTE N° 04/CA/2025 relatif à :

Les études et la conception architecturale et le suivi des travaux d'extension de (06)
six salles de classe au lycée qualifiant Abou bakker Esseddik à la commune d'Ech-chalalate ;
Relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS,

Prévue initialement le 18/04/2025 à 11h30 est reportée au Mercredi 30/04/2024 à 11h30.

Et dont l'avis a été publié :

- ◆ aux journaux :
 - ✓ « LIBERATION » N° 10472 du 27 Mars 2025
 - ✓ «RISSALAT ALOUMA» N° 13000 du 27 Mars 2025
- ◆ Au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma : le 27/03/2025 à 12h45mn

Les autres dispositions de la consultation architecturale ouverte demeurent inchangées

N° 2111/PA


Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Supplémentaire et des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région Casablanca-Settat
Direction provinciale de Mohammedia

AVIS DE REPORT DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 02/CA/2025

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie
Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la
connaissance du public que la séance d'ouverture des plis pour LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE OUVERTE N° 02/CA/2025 relatif à :

Les études et la conception architecturale et le suivi des travaux d'extension de deux
écoles primaires par (08) huit salles de classes répartis comme suit : (06) six salles de classe
à l'école Ouled Sidi abdenbi à la Commune d'Ech-chalalate et (02) deux salles de classe au
satellite Laatamna à la commune Sidi Moussa Ben Ali; Relevant de la direction provinciale de
Mohammedia, AREF-CS,

Prévue initialement le 18/04/2025 à 10h30 est reportée au Mercredi 30/04/2024 à 10h30.

Et dont l'avis a été publié :

- ◆ aux journaux :
 - ✓ « LIBERATION » N° 10472 du 27 Mars 2025
 - ✓ «RISSALAT ALOUMA» N° 13000 du 27 Mars 2025
- ◆ Au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma : le 27/03/2025 à 12h45mn

Les autres dispositions de la consultation architecturale ouverte demeurent inchangées

N° 2109/PA


Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Supplémentaire et des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région Casablanca-Settat
Direction provinciale de Mohammedia

AVIS DE REPORT DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 03/CA/2025

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie
Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la
connaissance du public que la séance d'ouverture des plis pour LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE OUVERTE N° 03/CA/2025 relatif à :

Les études et la conception architecturale et le suivi des travaux d'extension de trois
écoles primaires par (08) huit salles de classes répartis comme suit : (04) quatre salles de classe
à l'école Badr , (02) deux salles de classe à l'école Zerkitouni à la commune d'Ech-chalalate et (02)
deux de classe à l'école Alkadi Aïad à la commune de Ben Yakhlef; Relevant de la direction
provinciale de Mohammedia, AREF-CS,

Prévue initialement le 18/04/2025 à 11h00 est reportée au Mercredi 30/04/2024 à 11h00.

Et dont l'avis a été publié :

- ◆ aux journaux :
 - ✓ « LIBERATION » N° 10472 du 27 Mars 2025
 - ✓ «RISSALAT ALOUMA» N° 13000 du 27 Mars 2025
- ◆ Au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma : le 27/03/2025 à 12h45mn

Les autres dispositions de la consultation architecturale ouverte demeurent inchangées

N° 2110/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION RABAT-SALE-
KENITRA
PREFECTURE DE
SKHIRAT-TEMARA
DIVISION DE
L'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT

Arrêté Gouvernatorial
N°185/25 objet du 28 mars
2025 codonnant l'ouverture
d'une enquête publique de
20 jours débutant au 22
avril 2025 dans la com-
mune de Témara, préfec-
ture de Skhirat-Témara
relative au projet de mise à
niveau du Centre de transfert
des déchets Témara et de
réalisation d'une station de
pompage des eaux traitées
de la STEP par la société
MAROC RECYCLING RECOVERY
RABAT - MSR ».

N° 2114/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE &
DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE
D'EDUCATION
ET DE LA FORMATION
CASSABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR
OFFRE DES PRIX N°
03/EXP/2025

1. Le vendredi 02 mai 2025
à 10 h 30 min, il sera pro-
cédé à la salle des réunions
de la direction provinciale
du ministère de l'éducation
national situé au N°1 rue
Victor Hugo ELJADIDA, à

l'ouverture des plis relatifs
à l'Appel d'Offres Ouvert
sur offre de prix d'objet : La
restauration collective au
profit des élèves d'internat,
cantine, Dar Talib et Dar
Taliba (BOULAAOUAN,
METTOUH, SIDI ALI BEN
YOUSSEF, OULAD FREJ) et
El Jadida), relevant de la
direction provinciale
d'éducation nationale, pré-
scolaire et des sports d'El-
Jadida.

2. Le dossier d'Appel d'Of-
fres peut être retiré auprès
du service des affaires ad-
ministratives et financières,
à la Direction Provinciale,
d'El-Jadida ou téléchargé à
partir du portail des Marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma

3. Le cautionnement provi-
soire est fixé comme suit :
120 000,00 DH (cent vingt
mille dirhams)

4. L'estimation des coûts
des prestations établies par
le maître d'ouvrage est
fixée comme suit :
Min : 4 190 455,50 DHS
(quatre millions cent qua-
tre-vingt-dix mille quatre
cent cinquante-cinq dir-
hams et cinquante cen-
times) (TTC)
Max : 6 461 994,00DHS (six
millions quatre cent
soixante-un mille neuf cent
quatre-vingt-quatorze di-
rham) (TTC)

5. Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 32, 34,
35, 62 et 135 et Décret n° 2-
22-431 du (08 mars 2023)
relatif aux marchés publics
6. Les concurrents doivent
envoyer leurs dossiers par
voie électronique au portail
des marchés de public
www.marchespublics.gov.ma,
en application des dispo-
sitions du décret cité ci-
dessus et l'arrêté n°
1692-23, relatif à la dématé-
rialisation des procédures,
des documents et des

pièces relatifs aux marchés
publics.
7. Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du Règle-
ment de Consultation.

N° 2115/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE CHAHDA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert
Avis n°01

Le 08/05/2025 à 10h , il
sera procédé, au Salle de
réunion de la commune
chahda province de safi à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouverts en
séance publique sur offres
de prix pour :TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE
LA PISTE RELIANT LA
RP2305 VIA DOUAR LOU-
GAGDA ET RP306 RELE-
VANT DE LA COMMUNE
DE CHAHDA...

Le dossier d'appel d'offres
ouvertes, peut être retiré
auprès du bureau de ser-
vice technique de la com-
mune chahda province de
saf, il peut être également
téléchargé à partir du por-
tail des marchés de l'état
www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 3
998,00 (trois mille neuf cent
quatre-vingt dix huit) di-
rham. L'estimation des
coûts des prestations éta-
blie par le maître d'ou-
vrage est fixée à la somme
de : 199 920,00 DHS cent
quatre-vingt-dix-neuf mille
neuf cents vingt dirhams
TTC

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des Articles de
30 et 32 et 135 du Décret
N° 2.22.431 du 08 Mars
2023 relatif au Marchés pu-

blics conformément à l'ar-
rêté du ministre délégué
auprès de la ministre de
l'économie et des finances
1692-23 du 4 hija 1444 (23
juin 2023) relatif à la déma-
téréalisation des procé-
dures, des documents et
des pièces relatifs aux mar-
chés publics. Les concu-
rents doivent obligatoirement
déposer leurs plis électroniquement
via le portail des marchés
publics (www.marchespublics.gov.ma).

N° 2116/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE CHAHDA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert
Avis n°2

Le 08/05/2025 à 11h , il
sera procédé, au Salle de
réunion de la commune
chahda province de safi à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouverts en
séance publique sur offres
de prix pour :TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DES
PISTES COMMUNALES
RELEVANT DE LA COM-
MUNE CHAHDA
Le dossier d'appel d'offres
ouvertes, peut être retiré
auprès du bureau de ser-
vice technique de la com-
mune chahda province de
saf, il peut être également
téléchargé à partir du por-
tail des marchés de l'état
www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 5

596,00 (cinq mille cinq cent
quatre-vingt seize) di-
rham.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 279
780,00DHS Deux cent
soixante dix neuf sept cent
quatre-vingt dirhams TTC
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des Articles de
30 et 32 et 135 du Décret
N° 2.22.431 du 08 Mars
2023 relatif au Marchés pu-
blics conformément à l'ar-
rêté du ministre délégué
auprès de la ministre de
l'économie et des finances
1692-23 du 4 hija 1444 (23
juin 2023) relatif à la déma-
téréalisation des procé-
dures, des documents et
des pièces relatifs aux mar-
chés publics. Les concu-
rents doivent obligatoirement
déposer leurs plis électroniquement
via le portail des marchés
publics (www.marchespublics.gov.ma).

N° 2117/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE CHAHDA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert
Avis n° 03

Le 08/05/2025 à 12h , il
sera procédé, au la com-
mune chahda province de
saf à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres

N° 2118/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE CHAHDA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert
Avis n° 03

Le 08/05/2025 à 12h , il
sera procédé, au la com-
mune chahda province de
saf à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres

ouverts en séance publique
sur offres de prix pour :
TRAVAUX D'AMENAGE-
MENT DES PISTES RELE-
VANT DE LA COMMUNE
DE CHAHDA.

Le dossier d'appel d'offres
ouvertes, peut être retiré
auprès du bureau de ser-
vice technique de la com-
mune chahda province de
saf, il peut être également
téléchargé à partir du por-
tail des marchés de l'état
www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 6
665,00 (six mille six cent
soixante cinq) dirhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 333
240,00DHS Deux cent qua-
tre-vingt-dix-huit mille
deux cents dirhams TTC

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des Articles de
30 et 32 et 135 du Décret
N° 2.22.431 du 08 Mars
2023 relatif au Marchés pu-
blics conformément à l'ar-
rêté du ministre délégué
auprès de la ministre de
l'économie et des finances
1692-23 du 4 hija 1444 (23
juin 2023) relatif à la déma-
téréalisation des procé-
dures, des documents et
des pièces relatifs aux mar-
chés publics. Les concu-
rents doivent obligatoirement
déposer leurs plis électroniquement
via le portail des marchés
publics (www.marchespublics.gov.ma). Les pièces
justificatives à fournir sont
celles prévues par l'article
04 du règlement de consul-
tation.

N° 2118/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE GUERCIF
CERCLE DE TADGART
CAIAT DE MEZGUITAM
COMMUNE DE MEZGUITAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°02/2025/ C M
SEANCE PUBLIQUE**

Le 12 Mai 2025 à 10 heures se déroulera dans les Bureaux de la Commune de Mezquitam l'ouverture des plis relatif ou Travaux pour l'alimentation en eau Potable du douar Sidi Amar et Boutahren, Commune Mezquitam de la province de guercif (Fourniture, Transport et Pose de Conduites d'adduction, Conduite de Distribution et la Construction des Bornes Fontaines)

Le dossier d'appel d'offre peut être téléchargé du site : www.marchespublics.gov.com.

- La caution provisoire est fixé à la somme : Neuf Mille 9.000 Dhs
- Le coût estimatif des Travaux est fixé à la somme : 539 652 DHS 00 CTS

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des Concurrents doivent être Conforme aux dispositions des articles 30et 34 du n° 2-22-431 du 15 chaobane 1444 (08 mars 2023)) relatif aux marché Public.

Les concurrents doivent déposer leur dossiers par voie électronique dans le portail des marches public accessible à l'adresse www.Marchespublics.gov.ma

1) Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la Classe Minimale et les qualifications Suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
C (ASSAINISSEMENT - CONDUITES-CANAUX)	5	C1

N° 2113/PA



**AVIS DE REPORT DE LA SEANCE D'OUVERTURE
DES PLS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
OUVERTE N° 05/CA/2025**

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la connaissance du public que la séance d'ouverture des plis pour LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 05/CA/2025 relatif à :

Les études et la conception architecturale et le suivi des travaux d'extension de (04) quatre salles de classe au lycée qualifiant Ibn Hazm à la commune d'Ech-chalalate ; Relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Prévue initialement le 18/04/2025 à 12h00 est reportée au Mercredi 30/04/2024 à 12h00.

Et dont l'avis a été publié :

- ♦ aux journaux :+
 - ✓ « LIBERATION» N° 10472 du 27 Mars 2025
 - ✓ «RISSALAT ALOUMA» N° 13600 du 27 Mars 2025

♦ Au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma le 27/03/2025 à 12h00mn

Les autres dispositions de la consultation architecturale ouverte demeurent inchangées

N° 2112/PA



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

Rachid El Morabity remporte la 2^{ème} étape du Marathon des sables

Le Marocain Rachid El Morabity s'est adjugé la deuxième étape de la 39^e édition du Marathon des sables, disputée lundi entre les localités d'Oued Tijekht, dans la province d'Errachidia.

Après son cadet Mohamed El Morabity qui a remporté la première étape la veille, Rachid El Morabity s'est imposé lors de cette étape de 40,8 km en 05h 54min 35sec. Il a devancé de 01min 17sec son frère, Mohamed El Morabity, et de 05min 05sec son compatriote Hamid Yachou. À l'issue des deux premières étapes, les trois Marocains en tête se retrouvent presque au coude-à-coude, ce qui laisse entrevoir une bataille impitoyable lors des prochaines étapes, et surtout sur la longue étape de 85,3 km.

Chez les dames, la Française Maryline Nakache a bouclé l'étape en 07h 07min 27sec, terminant sixième au classement général mixte derrière cinq hommes. Elle devance de nouveau très largement ses concurrentes directes, en l'occurrence la Marocaine Aziza El Amrany, qui a signé un temps de 07 h 48min 31sec et la Néerlandaise Ragna



Debats, qui a terminé à la 3^e place après avoir parcouru l'étape en 07h 58min 51sec.

Le Marathon des Sables est une course à pied, ouverte aux marcheurs, en 6 étapes (250 km), en autosuffisance alimentaire et en allure libre, avec obli-

gation pour le concurrent de porter son équipement (nourriture et matériel obligatoire).

La 38^e édition du MDS, organisée du 12 au 22 avril 2024, a été remportée par les Marocains Rachid El Morabity et Aziza El Amrany.

Coupe de la CAF

La RSB affrontera, ce soir à partir de 20 heures au stade municipal à Berkane, le club ivoirien de l'ASEC Mimosas pour le compte du match retour des quarts de finale de la Coupe de la Confédération CAF.

Le club berkani, double lauréat de l'épreuve, s'était imposé au match aller à Abidjan sur le score de 1 à 0.

Semi-marathon

La 8^e édition du Semi-marathon international de Meknès "Les Portes Anciennes" sera organisée le 11 mai à Meknès. Organisé par l'Association Essaada pour le développement et la cohabitation, en partenariat avec la Ligue Meknès-Tafilelet d'athlétisme, ce semi-marathon propose deux parcours (21 km et 10 km) et connaîtra la participation d'athlètes représentant plusieurs pays.

Placé sous le signe de la performance, de la culture et de la promotion territoriale, le semi-marathon mettra en lumière les richesses historiques de Meknès, ont indiqué les organisateurs, notant que le parcours traversera les plus célèbres monuments et portes anciennes de la ville, offrant aux participants une immersion unique dans le patrimoine de cette cité impériale.

Luis Enrique, la 100^{ème} rugissante sur le banc du PSG



L'entraîneur Luis Enrique traverse une période radieuse au moment de s'asseoir sur le banc du Paris SG pour la 100^e fois, mercredi (21H00) au Parc des Princes pour le quart de finale aller de Ligue des champions contre Aston Villa.

D'abord le staff, puis les joueurs, se sont employés à porter en triomphe un Luis Enrique hilare, samedi au coup de sifflet final de la victoire du titre en Ligue 1 contre Angers (1-0)... Ils ne s'y trompaient pas: le coach est le grand artisan des résultats du club cette saison.

Kylian Mbappé parti au Real Madrid, les observateurs s'interrogeaient sur la capacité du PSG à combler un vide de quarante buts par saison... L'inefficacité face au but de la

première partie de saison en Ligue des champions a semblé donner corps à ces doutes. Luis Enrique apparaissait alors frustré et grinçant en conférence de presse, réduisant ce manque de réalisme à de la malchance.

Mais c'était avant la période de rêve vécue par le club depuis décembre: une pluie de victoires et de buts marqués par une large panoplie de joueurs, une domination dans le jeu, deux grandes confrontations contre Manchester City (4-2) et Liverpool (0-1, 1-0 qualification aux tirs aux buts à Anfield), l'invincibilité en championnat...

Des résultats qui ont détendu l'entraîneur, devenu souriant et taquin. Comparée à l'an dernier, "cette saison est clairement meilleure, pas seulement statistiquement, mais aussi grâce à la capacité que l'équipe a de renverser les situations", "quand elle a été dos au mur" en première phase de Ligue des champions, souligne Luis Enrique.

On sent aussi le coach enivré par la profondeur avec laquelle ses idées de jeu si particulières ont pénétré ses joueurs. Possession à tout prix, pressing frénétique, étirement de la défense adverse... Ce PSG n'a plus rien à voir avec celui de Christophe Galtier, articulé autour des stars Messi-Neymar-Mbappé.

"Voir l'équipe jouer collectivement et savoir attaquer et défendre tous ensemble, ce n'était pas une utopie", se réjouit Luis En-

rique. "C'est un grand moment pour moi mais il reste les deux derniers mois de compétition et ils sont cruciaux".

Car se relâcher n'est pas le genre de l'intransigent Espagnol. Lorsqu'un joueur enchaîne les belles performances, il se charge de le ramener sur terre, à l'entraînement ou indirectement en conférence de presse. A l'inverse, il ne trahira jamais devant les médias sa déception sur un joueur défaillant, comme lorsqu'il a dit avoir "toute sa confiance" en Lucas Beraldo, pas toujours très fiable en défense.

"Le coach est toujours derrière nous, qu'on gagne ou que l'on perde, pour chercher des choses à améliorer", explique le capitaine Marquinhos, qui a pu comparer les nombreux coaches qui se sont succédé depuis son arrivée au club en 2013.

"Il n'est pas usant, il est derrière nous, on a confiance en lui", témoigne le jeune ailier Bradley Barcola, devenu co-meilleur passeur de France sous les ordres de Luis Enrique (9). "On a énormément de liberté, on a des consignes mais ce qu'il nous dit le plus c'est d'avoir la liberté de bouger partout, de prendre l'espace".

"Il essaie toujours de dire les choses de manière positive. Il nous parle en permanence, surtout des détails qui sont importants", rapporte aussi Willian Pacho, arrivé l'été dernier.

"C'est lui le boss, on suit ses idées", résume le défenseur international français

Lucas Hernandez.

Adulé par les supporters, prolongé jusqu'en 2027, "Lucho", qui a longtemps logé au Campus PSG avant de trouver un appartement, fait désormais partie des murs. Au point que, revenant d'Espagne lors de la dernière trêve internationale à la mi-mars, il a regretté avec humour ne pas être resté à Paris "où il a fait bien plus beau".

D'ailleurs, "il s'exprime de plus en plus en français", note une source au sein du club, qui, loin de l'image rugueuse renvoyée à l'extérieur, loue "quelqu'un de chaleureux qui fédère autour de lui".

Mercredi, Luis Enrique retrouvera sur le banc d'Aston Villa un autre entraîneur aux idées bien précises, l'ancien coach parisien Unai Emery. Il l'avait croisé pour deux soirées légendaires: au cinglant 4-0 infligé par le PSG à l'aller, le Barça de Luis Enrique avait répondu par la fameuse "remontada" (6-1), le 8 mars 2017.

Ligue des champions

Deux matches comptant pour le tour des quarts de finale aller de la Ligue des champions UEFA sont programmés ce soir à partir de 20 heures. Le premier opposera Arsenal le FC Barcelone au Borussia Dortmund, alors que le second aura pour protagonistes le Paris-Saint Germain et Aston Villa.

L'industrie de la musique s'attaque aux dérives de l'IA

L'industrie musicale se bat sur les plateformes, dans les tribunaux et auprès des élus pour empêcher le pillage et le détournement de ses contenus via l'intelligence artificielle (IA) générative, mais les résultats laissent encore à désirer.

75.000. C'est le nombre de deepfakes dont le label Sony Music affirme avoir déjà demandé le retrait à travers internet, chiffre qui témoigne de l'ampleur du phénomène.

Beaucoup assurent pourtant que la technologie est au niveau pour détecter ces morceaux produits par un logiciel d'IA générative, sans la participation de l'artiste.

"Même si elles paraissent réalistes, les chansons créées avec l'IA présentent de légères irrégularités de fréquence, de rythme, de signature numérique qu'on ne trouve pas dans la voix humaine", explique Pindrop, spécialisée dans l'identification vocale.

Mais il suffit de quelques mi-

nutes pour repérer, sur YouTube ou Spotify, les deux principales destinations pour le streaming musical, un faux rap de 2Pac sur les pizzas ou une reprise par Ariana Grande d'un tube de K-pop qu'elle n'a jamais interprété.

"Nous prenons cela très au sérieux et nous travaillons à de nouveaux outils dans ce domaine pour améliorer le repérage des faux IA", a expliqué cette semaine, sur la chaîne YouTube Indie Music Academy, Sam Duboff, responsable de la politique réglementaire chez Spotify.

YouTube a dit, lui aussi, "affirmer (sa) technologie avec (ses) partenaires", et pourrait faire des annonces dans les semaines à venir.

"Les acteurs mal intentionnés ont un temps d'avance" sur le milieu, qui doit "réagir" faute d'avoir anticipé, relève Jeremy Goldman, analyste du cabinet Emarketer.

"YouTube a des milliards de dollars en jeu", ajoute-t-il, "donc on peut penser qu'ils vont réussir à régler le problème, (...) parce qu'ils



ne veulent pas voir leur plateforme se transformer en cauchemar IA".

Mais bien plus encore que les deepfakes, l'industrie musicale s'inquiète de l'utilisation non autorisée de ses contenus pour développer des interfaces d'IA gé-

nérationne comme Suno, Udio ou Mubert.

Plusieurs grands labels ont assigné, en juin, devant un tribunal fédéral de New York la maison mère d'Udio, accusée d'avoir élaboré son logiciel grâce à "des en-

registrements protégés par la propriété intellectuelle dans le but ultime de détourner des auditeurs, fans et de potentiels utilisateurs payants".

Plus de neuf mois après, aucune date n'a été fixée pour un éventuel procès, pas plus que dans un dossier équivalent, qui vise Suno, dans le Massachusetts.

Au centre du débat juridique, la notion d'utilisation équitable (fair use), susceptible de limiter l'application du droit de propriété intellectuelle sous certaines conditions.

"Nous sommes dans une zone de vraie incertitude" quant à l'interprétation que vont faire les magistrats des critères, estime Joseph Fishman, professeur de droit à l'université Vanderbilt.

Les premiers jugements ne marqueront pas obligatoirement la fin d'un chapitre, car "si les tribunaux se mettent à différer" dans leurs opinions, la Cour suprême pourrait être amenée à trancher, prévient l'universitaire.

Recettes

Tajine de poisson au four



Ingédients :

Poisson de votre choix
1 Bouquet de persil et coriandre ciselé
3 gousses d'ail écrasées
Jus d'un citron et demi
3 Poivrons (vert, rouge ou jaune)
2 pommes de terre coupées en petits morceaux (rondelles ou cubes)
4 à 5 carottes épluchées et coupée en fines rondelles
3 Cuillères à soupe de sauce tomate ou tomate concentrée
Un demi verre d'huile d'olive
Un petit verre d'eau
Épices (poivre, cumin, paprikas, sel)

Préparation :

Préparer la charmoula (marinade marocaine) en mélangeant la coriandre et le persil ciselé, l'ail, les épices, 3 c.s d'huile d'olive, le jus de citron et sauce

tomate.

Prendre le poisson vidé et lavé, faire quelques incisions dessus et en enduisant l'intérieur et l'extérieur avec la charmoula.

Dans un plat allant au four (tajine, cocotte en fonte ou plat en verre), disposer les rondelles de carottes en premier, le poisson par dessus et tout autour le reste des légumes. verser le reste de la charmoula sur le plat de sorte que tout les légumes s'imprègnent des saveurs de la marinade, ajouter un petit verre d'eau, un filet d'huile d'olive.

Couvrir le plat, et mettre à cuire dans un four préchauffé à 180° / 200° pendant 45 minutes. Piquer les légumes pour vérifier la cuisson. 5 à 10 minutes avant de le sortir du four, découvrir le plat pour laisser sécher et prendre un peu de couleur.

4 millions de tonnes de déchets textiles jetés chaque année au Brésil

Les ménages brésiliens jettent plus de 4 millions de tonnes de déchets textiles par an, selon une étude de S2F Partners, cabinet de conseil stratégique spécialisé dans les solutions intégrées et durables en gestion des déchets et environnement.

En 2023, chaque foyer du pays a ainsi éliminé en moyenne 44 kilos de vêtements et de chaussures, un volume qui reflète l'impact croissant de la fast fashion, un modèle de production favorisant la surconsommation et le gaspillage.

« Contrairement à d'autres secteurs déjà engagés dans la collecte sélective, l'industrie textile doit encore adopter des initiatives en ce sens », a souligné Carlos Silva Filho, associé de S2F Partners et membre du Conseil des Nations unies pour le zéro déchet.

L'étude met en lumière les défis environnementaux posés par ces déchets, dont le temps de décomposition peut varier de cinq ans à plusieurs siècles. En 2023, les résidus textiles, cuirs et caoutchoucs ont représenté 5,6% des déchets totaux du pays, soit 4,6 millions de tonnes.

A l'échelle mondiale, le secteur textile est responsable de 2 à 8% des émissions de gaz à effet de serre et consomme environ 215.000 milliards de litres d'eau par an, soit l'équivalent

de 86 millions de piscines olympiques.

« L'ampleur des déchets textiles générés par les ménages doit alerter sur l'urgence d'intégrer des pratiques

plus durables dans la production et la consommation, tout en renforçant la régulation publique pour assurer un meilleur recyclage et réemploi », a conclu M. Silva Filho.

